

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

sdisnv.ch



TABLE DES MATIÈRES

I. Avant-propos	4	4.4 Matériel	41
II. Vision, mission, objectifs et valeurs	5	4.5 Appareils de protection respiratoire	41
0. Gouvernance	7	4.6 Équipement personnel	41
0.1 Le Conseil intercommunal (CI)	7	5. Partenaires	43
0.2 La Commission de gestion (Coge)	8	5.1 Un réseau de partenaires	43
0.3 Le Comité de direction (Codir)	8	5.2 Label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »	43
0.4 L'État-major (EM)	9	5.3 Couverture médiatique	44
0.5 Révision des statuts	9	6. Système d'information et communication	45
1. Personnel	11	6.1 Organisation du domaine F6	45
1.1 Effectif global	11	6.2 Audiovisuel	45
1.2 Promotions et nominations	13	6.3 Publication	45
1.3 Désignations	14	6.4 Informatique	46
1.4 Anciennetés	16	6.5 Communication	46
1.5 Départs	17	7. Formation	51
1.6 Recrutement	18	7.1 Organisation du domaine F7	51
2. Renseignement	21	7.2 Formation de base	51
2.1 Répondants renseignement	21	7.3 Formation PR	55
2.2 Géoportail	21	7.4 Auto	57
3. Opérationnel	23	7.5 Formation des cadres	58
3.1 Défense incendie et secours	23	7.6 Formation des spécialistes	59
3.2 Service de prévention	31	7.7 Jeunes sapeurs-pompiers	61
3.3 Police du feu	32	7.8 Instructeurs fédéraux	64
3.4 Autres prestations	33	7.9 Cours cantonaux et fédéraux	64
4. Logistique	39	8. Finances	
4.1 Personnel	39	Rapport de gestion	cahier séparé
4.2 Infrastructures	39		
4.3 Véhicules	40		

Notre passion à votre service!

I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Fidèle à la dynamique de ces dernières années, le SDIS régional du Nord vaudois a une nouvelle fois atteint un record de mobilisations en 2025, avec 664 interventions. Si cette hausse confirme l'intensité constante de l'activité opérationnelle, le nombre total d'heures d'engagement a, quant à lui, diminué pour s'établir à 8'276 heures. Cette évolution s'explique vraisemblablement par l'absence, en 2025, d'événements naturels majeurs tels que les inondations demandant l'engagement d'un grand nombre de sapeurs sur des périodes prolongées.

Cette année démontre une nouvelle fois la capacité du SDIS régional du Nord vaudois à répondre avec efficacité, disponibilité et professionnalisme à un volume d'interventions toujours plus important.

Au-delà des interventions, l'année 2025 a également été marquée par nombre d'exercices, de gardes et autres événements, à l'instar de l'exercice d'envergure organisé à la caserne militaire de Chamblon, en collaboration avec le CSU-nvb et l'Armée suisse. Cet engagement commun a permis de renforcer les liens entre partenaires, de consolider les processus de coordination et de confirmer la qualité de la collaboration interinstitutionnelle.

En 2025, le Comité de direction a poursuivi son travail avec la révision complète des statuts. Le projet soumis aux communes en début d'année a permis de répondre aux demandes et questionnements des 40 communes. Trente-huit d'entre elles ont d'ailleurs déjà accepté ces nouveaux statuts.

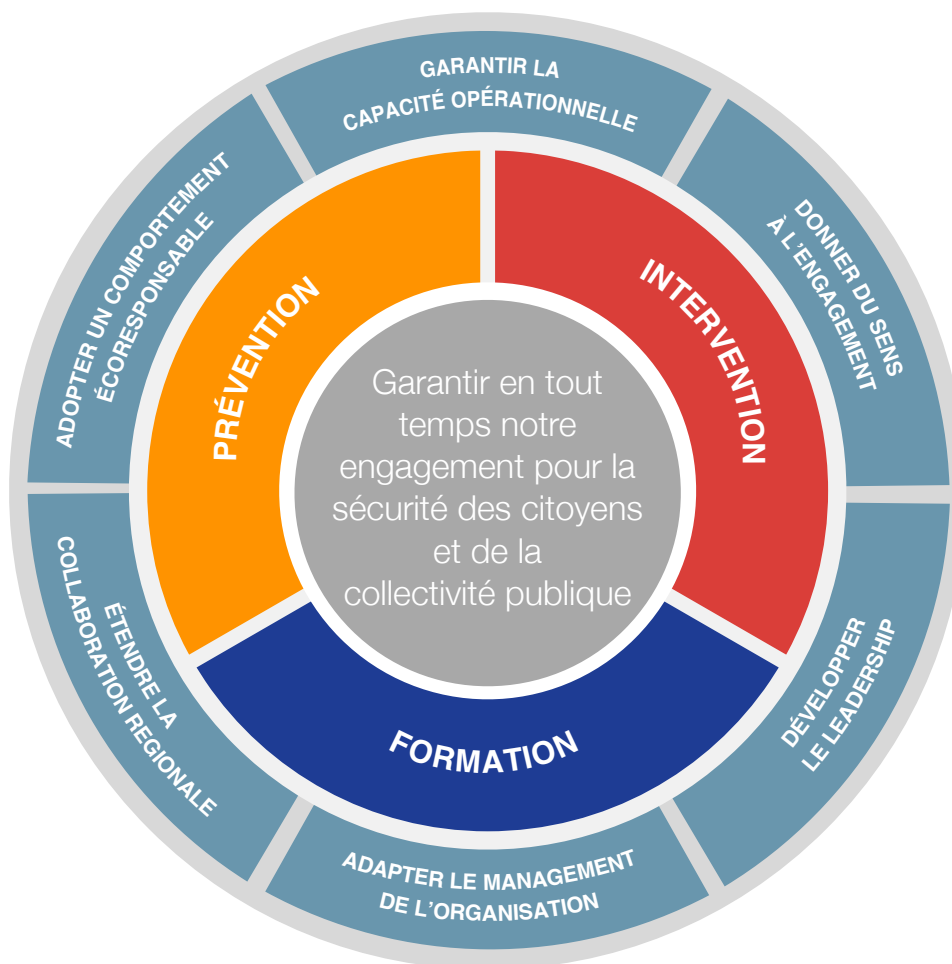
Le Comité de direction et l'État-major tiennent à adresser leurs sincères remerciements à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement, leur disponibilité ainsi que pour les nombreuses heures consacrées tout au long de l'année. Leur investissement, tant au niveau opérationnel que pour la formation est essentiel et permet au SDIS régional du Nord vaudois de remplir sa mission avec rigueur et efficacité.

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8 relatif aux finances fait l'objet d'un document indépendant du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion. Ce dernier sera soumis au Conseil intercommunal pour validation lors de son assemblée du 27 mai 2026.

Le Comité de direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires sur info@sdisnv.ch.



II. VISION, MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS



NOS VALEURS

Les valeurs du SDIS régional du Nord vaudois constituent la culture de notre entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs s'y rattachent quotidiennement dans leur engagement et dans les prestations fournies à notre société et notre population.

- **Esprit de camaraderie** : promouvoir une saine ambiance basée sur le travail d'équipe et l'entraide permanente.
- **Service à la population** : comprendre les attentes de la collectivité publique, garantir notre état de préparation permanent et répondre aux sollicitations de nos citoyens avec les moyens adéquats afin d'assurer leur sécurité.
- **Passion du métier** : améliorer constamment nos connaissances et nos compétences par la formation de nos sapeurs-pompiers dans un état d'esprit ouvert, rechercher et développer de nouvelles pratiques et technologies.



O. GOUVERNANCE

O.1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2025, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

Délégués	Patric Martin Belmont-sur-Yverdon	Bruno Werren Bioley-Magnoux	Léonard Bloesch Bonvillars
	Jean-Pierre Blanc Chamblon	Yves Guilloud Champagne	Olivier Poncet Champvent
	Sébastien Mercier Chavannes-le-Chêne	Thomas Weisflog Chêne-Pâquier	Sylvie Di Dario Cheseaux-Noréaz
	Christel Jaquet Concise	Laurent Daerendinger Corcelles-près-Concise	Philippe Zuppinger Cronay
	Julien Correvon Cuarny	Julie Schüpbach Démoret	Isabelle Diserens Donneloye
	Nicolas Poncet Épendes	Josy-Christian Jeanneret Fiez	Lionel Tissières Fontaines-sur-Grandson
	Bernard Milliet Giez	Antonio Vialatte Grandson	Elliane Piguet Mathod
	Piotr Pokrzywka Molondin	Pierre-Alain Lunardi Montagny-près-Yverdon	Ghyslaine de Blaireville Mutruz
	Sacha Guillet Novalles	Alain Portner Onnens	Damien Gfeller Orges
	Patrick Grin Pomy	Dany Vuillermet Provence	Vincent Despland Rovray
	Oxana Cholly Suchy	Tony Mangone Suscévaz	Steve Luiselli Treykovagnes
	Patrick Marrel Ursins	Maxime Fridelance Valeyres-sous-Montagny	Blaise Chapuis Valeyres-sous-Ursins
	Michael Tomov Villars-Epeney	Pierre Beuret Vugelles-La Mothe	Benoist Guillard Yverdon-les-Bains
	Cyril Ottonin Yvonand		
Secrétaire	Pénélope Escallier		

Le CI a tenu trois assemblées ordinaires durant lesquelles les décisions suivantes ont été prises :

- Le 22 mai à Belmont-sur-Yverdon : approbation du rapport de gestion 2024 et des comptes 2024.
- Le 25 septembre à Ursins : approbation du budget 2026 et adoption du règlement du fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules.
- Le 8 octobre à Giez : adoption de la révision des statuts de l'Association.

0.2 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Coge est composée de :

Président	Yves Guilloud Champagne
Membres	Patric Martin Belmont-sur-Yverdon
	Olivier Poncet Champvent
	Isabelle Diserens Donneloye
	Tony Mangone Suscévaz

La Coge a rencontré le Codir à trois reprises, soit le 17 avril pour aborder le rapport de gestion 2024 et les comptes 2024, le 6 août pour traiter les préavis sur le

budget 2026 et sur le règlement du fonds de renouvellement des véhicules et le 30 septembre pour traiter le préavis de la révision des statuts de l'Association.

0.3 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le Codir est composé comme suit :

Président	 Christian Weiler Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours
Vice-président	 Hervé Kemmling Municipal • Giez Infrastructures et travaux publics
Membres	 François Armada Municipal • Yverdon-les-Bains Service des bâtiments, Jumelages et Sports et de l'activité physique
	 Pierre Dessemontet Syndic • Yverdon-les-Bains Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique
	 Francesco Di Franco Municipal • Grandson Écoles et sécurité
	 Laura Marques Municipale • Yvonand Administration générale
	 Julien Wicki Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
Secrétaire hors comité	Barbara Giroud

Le Codir s'est réuni à 9 reprises en 2025. Il a déposé les cinq préavis suivants :

- 25.01 du 25 avril concernant le rapport de gestion 2024
- 25.02 du 25 avril concernant les comptes 2024
- 25.03 du 15 août concernant le budget 2026
- 25.04 du 15 août concernant le fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules

- 25.05 du 19 septembre concernant la révision des statuts de l'Association

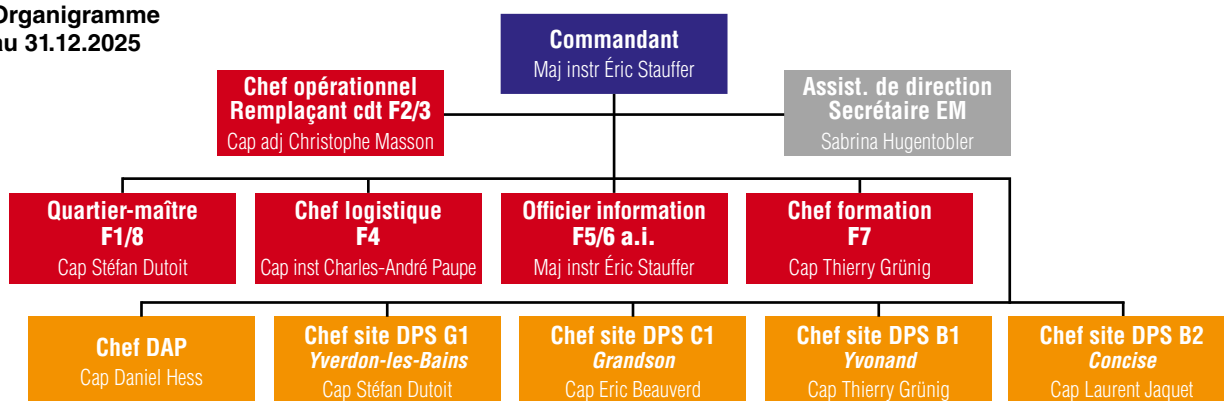
Le Codir a participé, avec le Commandant, le Chef DAP et les chefs de section DAP, aux soirées annuelles de rencontre avec les communes des quatre secteurs DAP, soit le 5 mars à Chêne-Paquier, le 12 mars à Épendes, le 18 mars à Susevaz et le 26 mars à Champagne.

0.4 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

En 2025, l'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires, en sus d'une séance extraordinaire dans le cadre de l'opération de recrutement NUOVO '26. La composition de l'État-major a changé durant l'année avec la démission de l'Officier information F5/6, l'Of spéc Samir Hammami, et le départ à la retraite

du Chef DAP, le Cap Alain Mercier, après 11 ans à ce poste et un total de 40 ans de service. Ce dernier cède ainsi sa place au Capitaine Daniel Hess, lequel rejoint le collège de l'EM au 1^{er} janvier 2025. Le poste d'Officier information est toujours ouvert. L'organigramme de l'État-major se présente comme suit :

**Organigramme
au 31.12.2025**



0.5 RÉVISION DES STATUTS

La révision complète des statuts a poursuivi son chemin en 2025. Le 31 janvier, la proposition a été envoyée aux 40 communes membres du SDIS pour consultation. Ce sont ainsi 101 remarques, questions ainsi que demandes de correction et/ou de modification qui ont été colligées par le Codir.

Après analyse des remarques, certaines modifications ont été apportées, puis validées par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Les réponses ont été transmises aux communes en date du 3 septembre avec une nouvelle version consolidée des statuts et de ses annexes.

Le 8 octobre, le Conseil intercommunal a approuvé la révision des statuts à l'unanimité des 38 membres présents.

La dernière phase nécessitant l'approbation de l'ensemble des conseils généraux/communaux des communes membres, le 9 octobre, le Codir a donc adressé cette révision aux 40 communes.

Au 31 décembre, 38 communes avaient voté et accepté les nouveaux statuts. Il reste deux communes qui doivent se prononcer d'ici au 20 avril 2026.

2'441 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

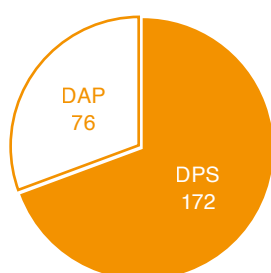
11.3 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

37.6 ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

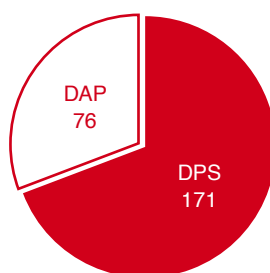
14.3% DE FEMMES INCORPORÉES

Statistiques au 31.12.2025

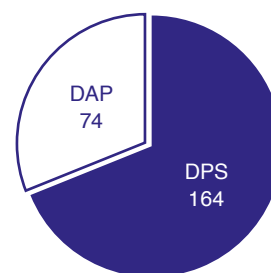
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2024 ET 2026



1.1.2024

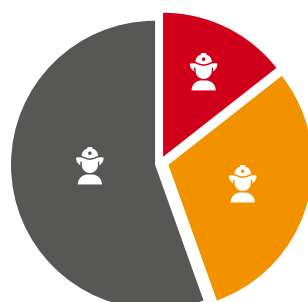


1.1.2025

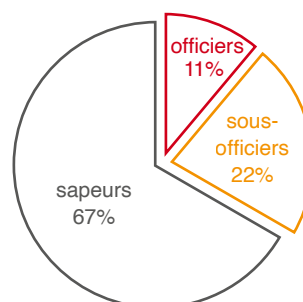


1.1.2026

PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS



SDIS

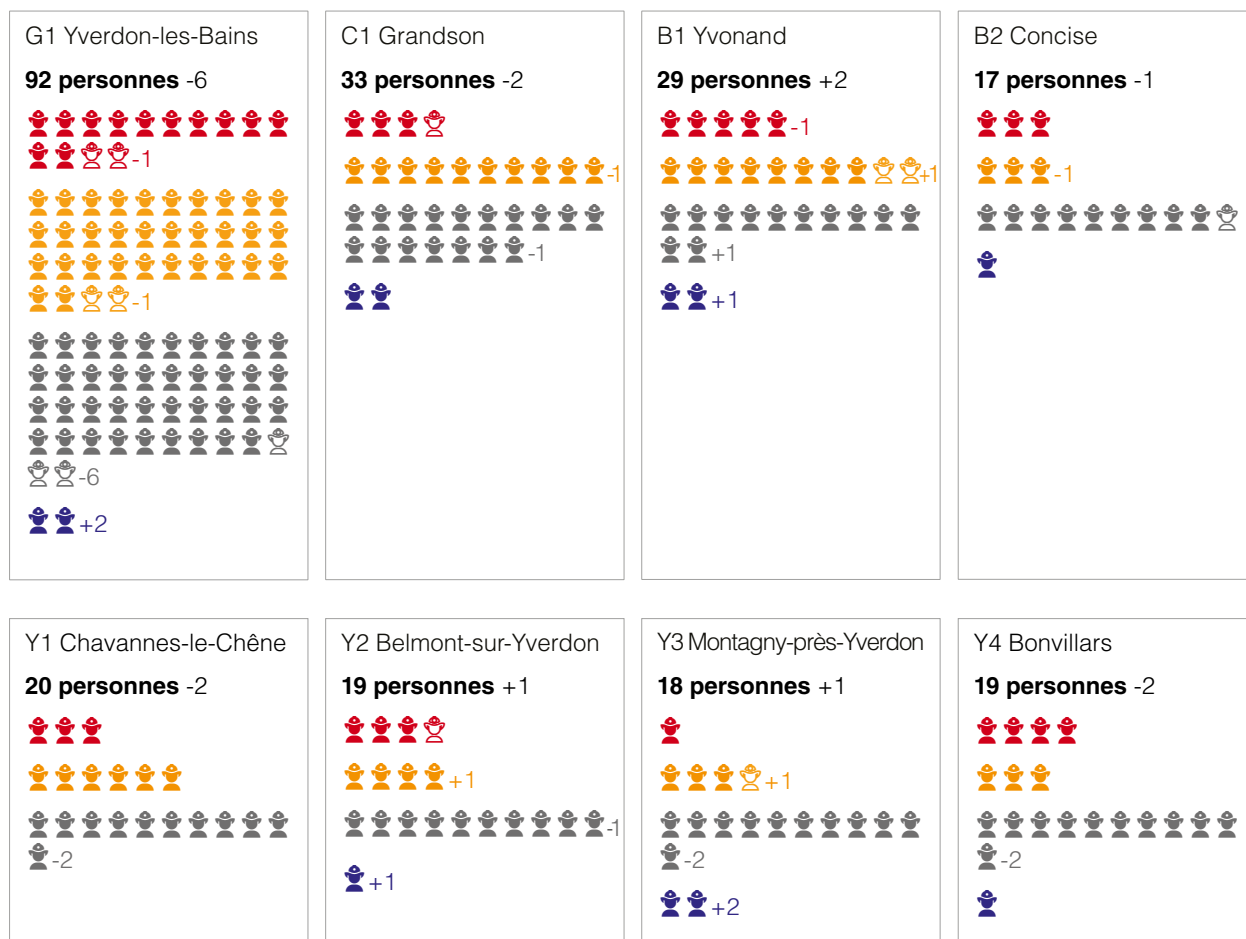


Standard ECA

1. PERSONNEL

1.1 EFFECTIF GLOBAL

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 01.01.2025 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2026, *i.e.* en tenant compte des promotions¹.



officier
 sous-officier
 sapeur
 double incorporé
 recrue 1^{re} année

Les départs connaissent une certaine stabilité pour le personnel DAP, avec 7 personnes quittant le SDIS, alors qu'une légère augmentation est constatée au sein du DPS avec 19 sapeurs pour un total de 26 démissions (comparé à 21 en 2024). Ceci représente un taux de rotation du personnel (turnover) de 11.6%.

L'effectif global au 01.01.2026 s'élève à 229 sapeurs, il est relativement stable par rapport au 01.01.2025 où il s'élevait à 234 personnes. Toutefois, il convient de noter que l'effectif du DAP, bien que stable sur ces dernières années, reste à un niveau en dessous du seuil espéré.

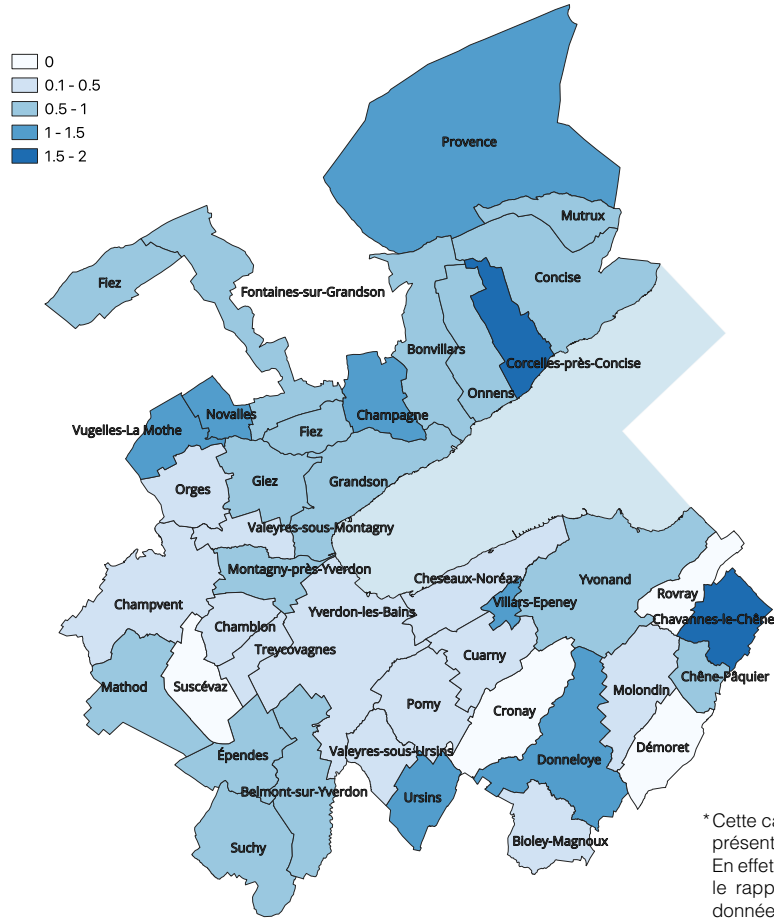
L'effectif du DPS est également stable. Bien que le recrutement de fin 2025 n'ait pas fait l'objet d'une promotion active auprès des habitants d'Yverdon-les-Bains et que l'effectif du site G1 soit largement atteint, les Yverdonnoises et les Yverdonnois étaient néanmoins nombreux à se présenter aux tests de recrutement. Ainsi, la sélection s'est effectuée en priorité pour les organes d'intervention en sous-effectif. Il est malheureusement toujours difficile de recruter sur les sites DPS intervenant peu, malgré des efforts de recrutement accrus.

¹ Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total.

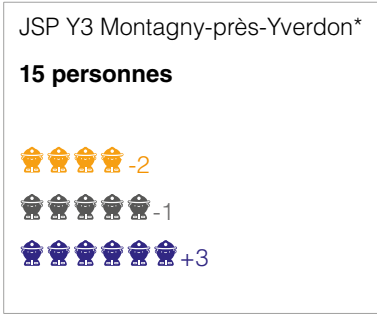
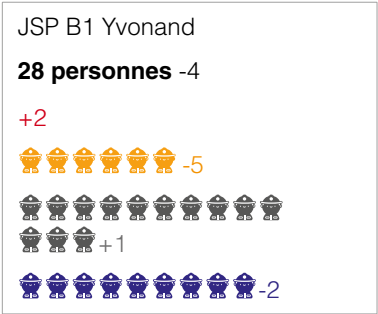
La carte ci-dessous illustre le nombre de sapeurs-pompiers incorporés au SDIS régional du Nord vaudois par tranches de 100 habitants pour chaque commune de l'Association. En 2025, on constate que 10% des communes ne comptaient aucun sapeur-pompier engagé dans le SDIS similairement à l'année précédente.

La majorité des communes présente une proportion comprise entre 0.1 et 1 sapeur-pompier pour 100 habitants. La moyenne des 40 communes s'établit à 0.42 sapeur-pompier pour 100 habitants, un chiffre significativement inférieur à la moyenne cantonale

NOMBRE DE SAPEURS-POMPIERS PAR TRANCHE DE 100 HABITANTS*



Les tableaux suivants représentent l'effectif des jeunes sapeurs-pompiers au 01.01.2025 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2026.



- flamme 3
- flamme 2
- flamme 1
- jeune sapeur-pompier

* JSP Grandson depuis le 1^{er} janvier 2026

L'effectif des JSP a connu une très légère augmentation durant l'année. En revanche, l'effectif des cadres a eu une légère diminution passant de 32 à 29 personnes.

Néanmoins, le Groupe des JSP régionaux du Nord vaudois demeure le plus grand du canton de Vaud.

1.2 PROMOTIONS ET NOMINATIONS

En 2025, 48 personnes (dont 18 JSP) ont été promues et 9 nommées comme suit :

Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Lt	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Premier-lieutenant
Lt	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Lieutenant instructeur
Sgt instr	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sergent-chef instructeur
Cpl	Binggeli	Steven	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Sergent-major
Cpl	Monney	Loïc	DPS	C1 Grandson	Sergent-chef
Cpl	Bossel	Joey	DPS	C1 Grandson	Sergent
Cpl	Hammami	Samir	DPS	B1 Yvonand	Sergent
Cpl	Rossé	Fabien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sergent
Cpl	Vulliamoz	Raphaël	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Sergent
App	Overney	Léo	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Caporal
Sap	Bindith	Julien	DPS	B2 Concise	Appointé
Sap	Dépierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	Appointé
Sap	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Appointé
Sap	Grandet	Florian	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Appointé
Sap	Langone	Jérôme	DPS	C1 Grandson	Appointé
Sap	Lassueur	Alicia	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Mange	Arnaud	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Appointé
Sap	Meusy	Martin	DAP	Y4 Bonvillars	Appointé
Sap	Pays	Saousam	DPS	C1 Grandson	Appointé
Sap	Von Martini	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	Caporal
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Caporal
Rec	Aymon	Elia	DPS	C1 Grandson	Sapeur
Rec	Challandes	Olivier	DPS	B1 Yvonand	Sapeur
Rec	Ducommun	Vladimir	DPS	B2 Concise	Sapeur
Rec	Heim	Fiona	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Sapeur
Rec	Marendaz	Christophe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Sapeur
Rec	Pieffet	David	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Sapeur
Rec	Tomic	Ivan	DAP	Y4 Bonvillars	Sapeur
Flamme 2	Genillod	Théa	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 2	Manzi	Loris	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 2	Sauser	Raphaël	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 2	Tellenbach	Julien	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 2	Zasso	Matheo	JSP	B1 Yvonand	Flamme 3
Flamme 1	Buchs	Valentin	JSP	B1 Yvonand	Flamme 2
Flamme 1	Durussel	Chloé	JSP	B1 Yvonand	Flamme 2
Flamme 1	Genillod	Lucie	JSP	B1 Yvonand	Flamme 2
Flamme 1	Steiner	Tristan	JSP	C1 Grandson	Flamme 2
JSP	Bürki	Noah	JSP	C1 Grandson	Flamme 1
JSP	Desponds	Laurent	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Hausheer	Ilona	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Nobs	Ayden	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1
JSP	Nongkalla	Patrizia	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Nongkalla	Stephane	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
JSP	Rossel	Denis	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Tsegay	Rediet	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	Flamme 1
JSP	Ziegler	Natacha	JSP	B1 Yvonand	Flamme 1

Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Chef de site JSP G1
App	Dyens	Kevin	DPS	C1 Grandson	Fourrier
App	Fardel	Pascal	DPS	B2 Concise	Responsable matériel
Cpl	Binggeli	Steven	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Responsable matériel
Sgt chef	Vuillermet	Dany	DPS	B2 Concise	Chef de section DPS
Four	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Cheffe de section DPS
Lt instr	Brand	Jérémy	DPS	C1 Grandson	Chef de section DPS
Lt instr	Cerquiera	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Chef de section DPS
Plt instr	Prontera	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Remplaçant chef PR

1.3 DÉSIGNATIONS

L'État-major a procédé à la désignation des 112 fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Rec	Aymon	Elia	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Challandes	Olivier	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Heim	Fiona	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Marendaz	Christophe	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Modestino	Yvan	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Mohamed	Eslam	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Pieffet	David	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicules légers
Rec	Tomic	Ivan	DAP	Y4 Bonvillars	Candidat conducteur véhicules légers
Sap	Bornoz	Aloïs	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Carrard	Robin	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Codjia	Roland	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Estienne	Nicolas	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Marendaz	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Massé	Carole	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Pays	Saousam	DPS	B2 Concise	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Therisod	David	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids lourds
Of spéc	Vuilleumier	Valériane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids lourds
Sap	Zwissig	Noé	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur poids lourds
Sgt chef	Evard	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B2 Concise	Candidat conducteur TP 9000
Cpl	Fonseca	Paulo Sérgio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Sgt chef	Raymondaz	Bastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Adj	Rupp	Dominique	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur TP 9000
Sap	Bridel	Aurélien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Codjia	Roland	DPS	B1 Yvonand	Candidat PAPR

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Ferreira	Christian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Candidat PAPR
Sap	Therisod	David	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPR
Sap	Zwissig	Noé	DPS	B1 Yvonand	Candidat PAPR
App	Angelloz	Bruno	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat échelon I
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	Candidat échelon I
Sap	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
Sap	Lassueur	Alicia	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sgt	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon II
Cpl	Wehrle	Sébastien	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat échelon II
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur élévateur à timon
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur élévateur à timon
Sap	Ferreira	Christian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur élévateur à timon
Cpl	Chérif	Kasdi	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur élévateur à timon
Sap	Marendaz	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur élévateur à timon
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur VPC
Cpl	Imboden	Johan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur VPC
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur VPC
Adj	Rupp	Dominique	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat opérateur VPC
Sgt chef	Evard	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B2 Concise	Cariste
Sap	Agazzi	Léo	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Conducteur véhicules légers
Sap	Bichet	Sabrina	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur véhicules légers
Sap	Bridel	Aurélien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicules légers
Sap	Cabanelas	Nadia	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Conducteur véhicules légers
Sap	Costa	Diogo	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur véhicules légers
Sap	Demars	Colin	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicules légers
Sap	Ferreira	Christian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicules légers
Sap	Garcia	Fabio	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicules légers
Sap	Gaultois	Michael	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Conducteur véhicules légers
App	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicules légers
Sap	Pinto	Bruno	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicules légers
App	Mühlemann	Elisa	DPS	C1 Grandson	Conducteur poids lourds
Cpl	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Conducteur poids lourds
Cpl	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Conducteur poids lourds
Sap	Campiche	Eduardo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids lourds
Sap	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Conducteur poids lourds
Sap	Humbert	Romain	DPS	B2 Concise	Conducteur poids lourds
App	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	Conducteur poids lourds
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Conducteur poids lourds
Sap	Montois	Karl	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids lourds
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids lourds
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur poids lourds
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	Conducteur poids lourds
Cpl	Hamrani	Bryan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Sgt	Lassueur	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Cpl	Rossi	Claudio	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
Cpl	Tâche	Cyrill	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur TP 9000
App	Bindith	Julien	DPS	B2 Concise	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Bornoz	Aloïs	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
App	Pays	Saousam	DPS	B2 Concise	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Primini	Arlina	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Thiery	Elie	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Cpl	Frossard	Kévin	DPS	B1 Yvonand	Porteur d'appareil de protection respiratoire
App	Mühlemann	Elisa	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil de protection respiratoire
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Grosjean	Gislain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Heer	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Sap	Lederrey	Yann	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil de protection respiratoire
Lt	Manzi	Fabienne	DPS	B1 Yvonand	Préposé APR
Sap	Favre	Mike	DPS	B2 Concise	Préposé au matériel
Cpl	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Opérateur élévateur à timon
Lt instr	Cerqueira	Marco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Cpl	Liaudet	Antoine	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Pinto	Bruno	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Senderovic	Ahmedin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Référent transmission SDIS
Cpl	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Référent transmission SDIS
Sgt instr	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Répondant SDIS de forcement (RSF)
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Responsable formation JSP G1
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste communication
Sap	Ferreira	Christian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste communication
Sap	Zwissig	Noé	DPS	B1 Yvonand	Spécialiste IT
Cpl	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Co-responsable du domaine ABC

1.4 ANCIENNETÉS

Ce sont 30 membres du SDIS qui ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté allant de 5 à 40 ans de service, pour un total de 360 ans exactement.

Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Boesiger	Mathys	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sap	Bressy	Pierre	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
App	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
App	Czáka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
App	Gonin	Xavier	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	5
Civ	Hugentobler	Sabrina	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Lassueur	Alicia	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Cpl	Moret	Frédéric	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Nguyen	Joseph Thien àn	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Cpl	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Cpl	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	10
Civ	Curtet	Yael	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Sap	Humbert	Romain	DPS	B2 Concise	10
Sgt	Martins	Carlos	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	10
App	Walroff	Chloé	DPS	C1 Grandson	10
Cpl	Hamrani	Bryan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Sgt chef	Testuz	Sébastien	DPS	C1 Grandson	15
Sgt	Da Costa	Manuel	DPS	B1 Yvonand	20
Lt	Hose	Christopher	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Sgt	Lunardi	Pierre-Alain	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	20
Civ	Schmid	Didier	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Lt	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	20
Lt	Genillod	Thierry	DPS	B1 Yvonand	25
App	Fardel	Pascal	DPS	B2 Concise	30
Cap	Grünig	Thierry	DPS	G1 Yverdon-les-Bains B1 Yvonand	30
App	Grosso	Ignazio	DAP	Y4 Bonvillars	35
Cap	Jaquet	Laurent	DPS	B2 Concise	35
Civ	Magenat	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	35
Civ	Pillonel	Jean-Luc	DPS	B1 Yvonand	40

1.5 DÉPARTS

L'État-major remercie sincèrement pour leur engagement les 26 sapeurs suivant qui ont quitté le SDIS.

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Gentilini	Emilian	DPS	B1 Yvonand	0
Rec	Seletto	Valentin	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	0
Rec	Bignens	Delphine	DPS	C1 Grandson	1
App	Mühlemann	Elisa	DPS	C1 Grandson	1
Sap	Nicole	Jonas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	1
Sap	Berbett	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	2
Sap	Delay	Jonas	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	2
Sap	Gret	Yvan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	2
Sap	Astier	Salomé	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	3
Sap	Rathe	Jim	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	3
Sap	Herren	Martina	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Sap	Thien àn Nguyen	Joseph	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Despland	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	6
Sgt	Widmann	Christel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	6
Sap	Hoxhaj	Ilir	DPS	C1 Grandson	7

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Malandjou	Alain	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	7
Cpl	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	7
App	Frossard	Bryan	DPS	B1 Yvonand	9
App	Guignard	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	12
Sap	Poncet	Nicolas	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	12
App	Rota	Jérôme	DPS	B2 Concise	14
Sgt	Guilloud	Julien	DAP	Y4 Bonvillars	18
Sap	Taillefert	Jean-Daniel	DAP	Y4 Bonvillars	19
Sgt	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	21
Plt	Porchet	Christophe	DPS	B1 Yvonand	22
Cap	Jaquet	Laurent	DPS	B2 Concise	35

Treize JSP ont quitté le groupe en 2025. En outre, l'État-major remercie les deux cadres pour leur engagement qui ont quitté le groupe.

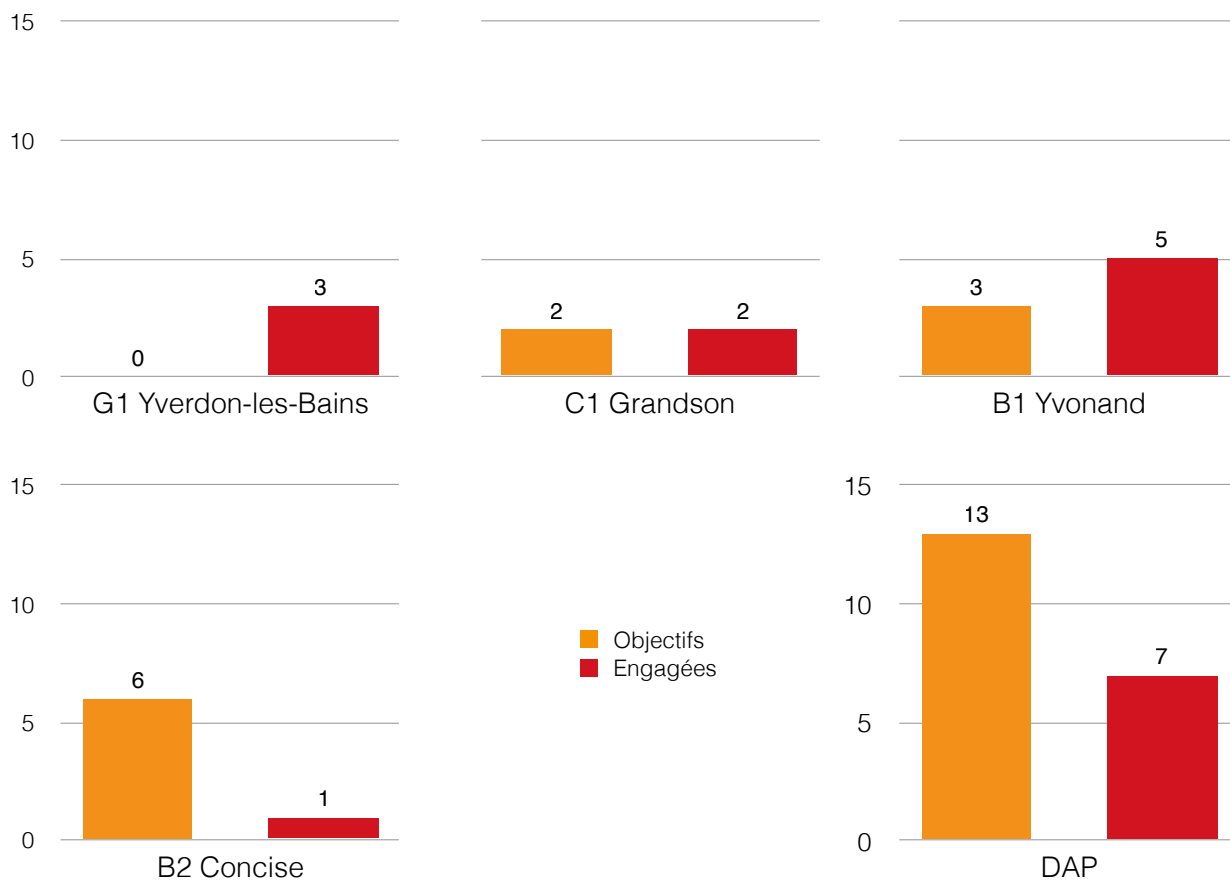
JSP	Badin	Gabriel	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	1
JSP	Debons	Théo	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	2
JSP	Nongkalla	Stephane	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	2
JSP	Peigner	Ange	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	2
Flamme 1	Da Silva Oliveira	Rudy	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	3
Flamme 1	Buchs	Louis	JSP	B1 Yvonand	4
JSP	Debétaz	Laura	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	4
Flamme 1	Di Prinzio	Gabriel	JSP	G1 Yverdon-les-Bains	4
Flamme 1	Métraux	Evan	JSP	B1 Yvonand	4
Flamme 2	Müller	Keely	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Flamme 2	Steiner	Lucile	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Flamme 3	Tellenbach	Julien	JSP	B1 Yvonand	6
Civ	Martinis	Salomé	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	7
Flamme 3	Zasso	Matteo	JSP	B1 Yvonand	8
Civ	Villemin	Alexia	JSP	Y3 Montagny-près-Yverdon	13

1.6 RECRUTEMENT

Ce sont 4'340 courriers personnalisés – vecteur le plus efficace pour attirer les futures recrues – qui ont été envoyés aux habitants âgés entre 25 et 40 ans dans 39 des 40 communes du SDIS. Il convient de préciser que

pour le site G1 d'Yverdon-les-Bains, il n'a pas été fait d'envoi d'un courrier personnalisé du fait que ce site présente un effectif suffisant.

NOMBRE DE RECRUES PAR ORGANE D'INTERVENTION



La soirée d'information du 6 novembre a attiré pas moins de 46 personnes dans les 4 casernes DPS et, pour la 1^{re} fois, dans les 3 locaux DAP. Vingt-neuf personnes se sont présentées aux tests de sélection du 22 novembre parmi lesquelles 18 ont été retenues. La moyenne d'âge des personnes retenues est de 30 ans et la proportion de femmes est de 33.3 % (soit 6 femmes).

Deux sont des jeunes sapeurs-pompiers possédant leur flamme 3. Ils seront ainsi directement incorporés en FOBA 2, en 2026. Il convient également de préciser que pour le site d'Yverdon-les-Bains, trois personnes ont été retenues malgré un objectif de recrutement fixé à zéro, celles-ci étant disponibles pour intervenir en journée. À noter qu'une personne a déjà donné sa démission en date du 11 janvier 2026.

Notre passion à votre service!



2. RENSEIGNEMENT

2.1 RÉPONDANTS RENSEIGNEMENT

Les répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention sont répartis comme suit :

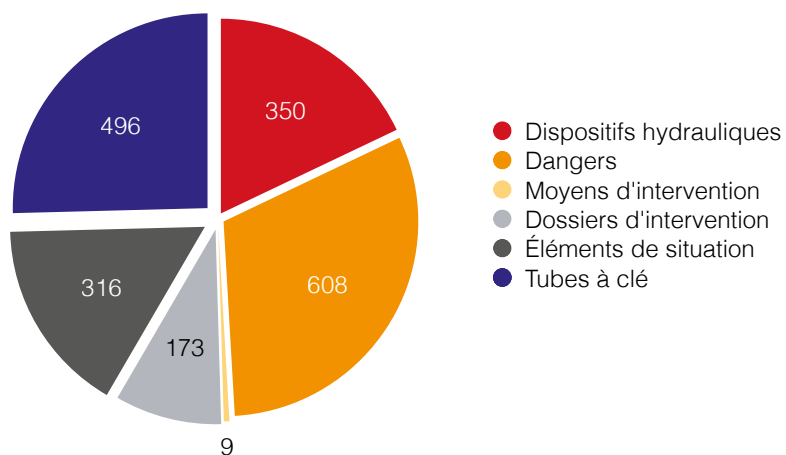
Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Lt	Lüthi	Florian	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Civ	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Chavannes-le-Chêne
Lt	Fillipe	Paulo	Y2 Belmont-sur-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines en-

treprises ou en relation avec des exploitations agricoles. Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

2.2 GÉOPORTAIL

NOMBRE D'OBJETS SAISIS DANS LE GÉOPORTAIL PAR CATÉGORIE



8'276 HEURES D'INTERVENTION EN 2025

19 ANIMAUX SAUVÉS



83 LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE 13.2 HEURES

UNE POLLUTION CHAQUE 2 JOURS

UN INCENDIE CHAQUE 2.5 JOURS

UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE 4.1 JOURS

UN SAUVETAGE CHAQUE 4.7 JOURS

UNE INONDATION CHAQUE 4.7 JOURS

UN CAS TECHNIQUE CHAQUE 5.5 JOURS

UN CAS PIONNIER CHAQUE 3.3 SEMAINES

UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE 2 MOIS

UN SERVICE DE GARDE CHAQUE 17.3 JOURS

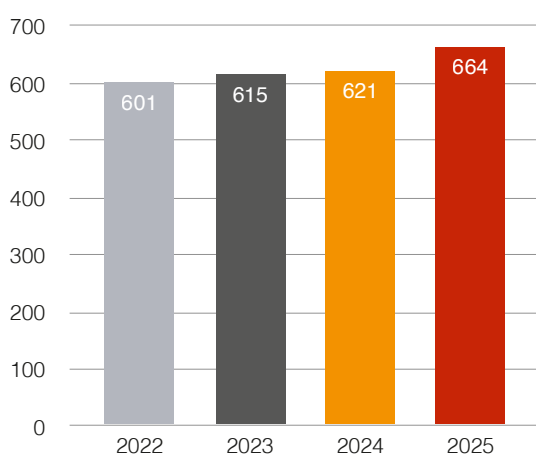
3. OPÉRATIONNEL

3.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

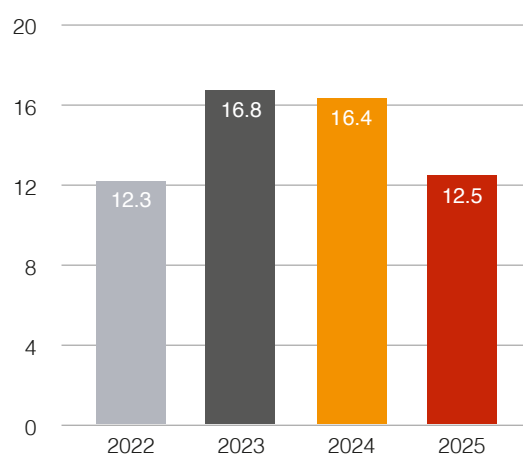
En 2025, le SDIS est intervenu lors de 664 évènements² (+6.9% par rapport à 2024), ce qui constitue un nouveau record dans l'histoire moderne du SDIS. En revanche, les heures d'intervention ont connu une baisse significative (-18.7%) par rapport à l'année précédente (8'276 heures vs 10'180 heures en 2024). L'année

2025 a connu cinq évènements multiples, mais d'une ampleur réduite ne cumulant pas un volume d'heures important. Le nombre moyen d'heures par intervention a également diminué, pour s'établir à 12.5 heures. En outre, chaque intervention engage en moyenne 6.7 sapeurs-pompiers et 2.4 véhicules.

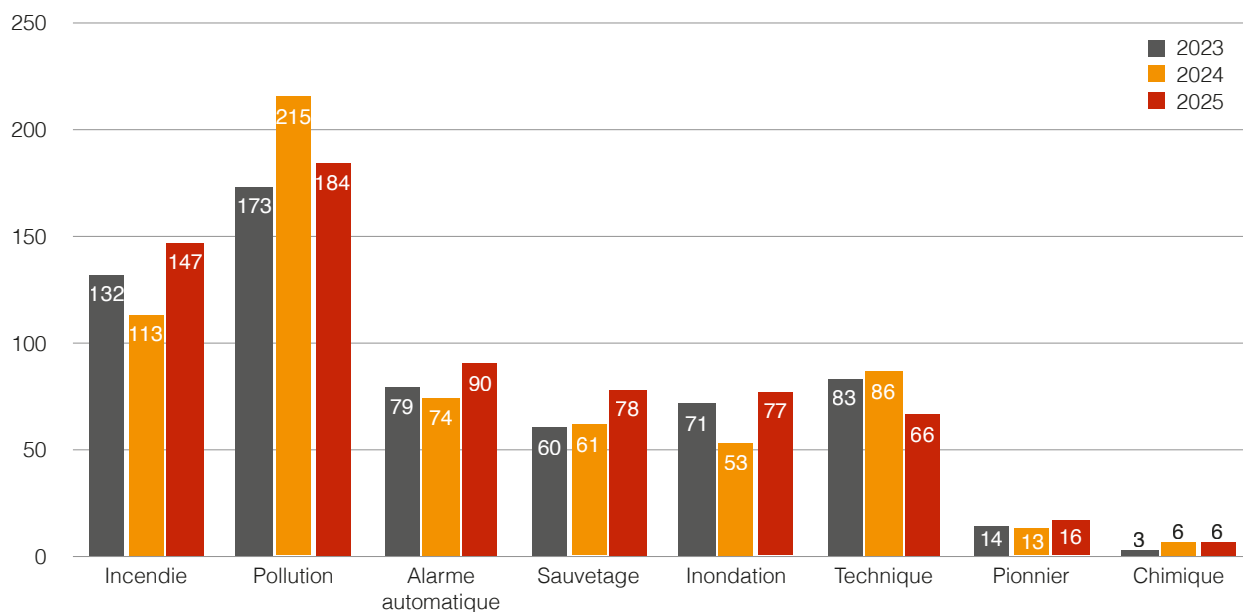
NOMBRE D'INTERVENTIONS



HEURES MOYENNES PAR INTERVENTION



DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR TYPE



² Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été alarmés.

Si les ordres de grandeur sont similaires aux années précédentes, il convient de relever l'augmentation des inondations (+45 %), des incendies (+30 %), des sauvetages (+28 %), des pionniers (+23 %) et des alarmes automatiques (+22 %). Les pollutions et les interventions techniques sont, quant à elles, en diminution de 14 % et 23 % respectivement. Au regard des alarmes automatiques, la proportion d'alarmes annulées – coûteuses pour le SDIS et démotivantes pour son person-

nel – est en forte diminution, mais reste très importante avec 16.6 % des cas. La proposition de solution de l'ECA, qui a mis en place un groupe de travail à ce sujet, est attendue avec intérêt.

Le SDIS est intervenu dans 83 localités. La distribution par localité suit les grandes lignes de la répartition démographique :

Localité	Interventions
ARNEX-SUR-ORBE	1
ARRISSOULES	2
AVENCHES	1
BALLAIGUES	1
BAULMES	5
BAVOIS	6
BELMONT-SUR-YVERDON	3
BERCHER	1
BIOLEY-MAGNOUX	2
BULLET	3
CHAMBLON	4
CHAMPAGNE	5
CHAMPVENT	4
CHAPELLE-SUR-MOUDON	1
CHAVORNAY	10
CHESEAUX-NORÉAZ	4
CONCISE	6
CORCELLES-PRÈS-PAYERNE	1
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY	2
COUVET	1
CRONAY	6
CROY	1
CUARNENS	1
CUARNY	1
DÉMORET	2
DONNELOYE	1
EPAUTHEYRES	1
ÉPENDES	8
ESSERT-PITTET	6
ESSERT-SOUS-CHAMPVENT	5
ESSERTINES-SUR-YVERDON	3
ESTAVAYER-LE-LAC	1
ÉTAGNIÈRES	1
FEY	1
FIEZ	4
FONTAINES-SUR-GRANDSON	2
GIEZ	1
GOSENS	2
GRANDEVENT	1
GRANDSON	39
GRESSY	5
L'ABERGEMENT	3

Localité	Interventions
LA SARRAZ	1
LAUSANNE	1
LE LIEU	1
LES BIOUX	1
LES CLÉES	2
LES RASSES	1
LIGNEROLLE	1
LUCENS	1
MATHOD	2
MOIRY	1
MOLONDIN	2
MONTAGNY-PRÈS-YVERDON	21
NOVALLES	1
ONNENS	4
OPPENS	1
ORBE	12
ORGES	2
ORZENS	1
PAILLY	1
PENEY-LE-JORAT	2
POMY	10
PREMIER	1
PROVENCE	3
RANCES	3
ROVRAY	2
SAINTE-CROIX	11
SUSCÉVAZ	3
THIERRENS	5
TREYCOVAGNES	2
URSINS	1
VALEYRES-SOUS-RANCES	2
VALLORBE	6
VAULION	1
VAUMARCUS	1
VILLARS-BRAMARD	1
VILLARS-BURQUIN	1
VUARRENS	4
VUGELLES-LA MOTHE	2
VUITEBOEUF	4
YVERDON-LES-BAINS	368
YVONAND	16
TOTAL	664

Un événement peut nécessiter l'intervention d'un ou plusieurs sites DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS

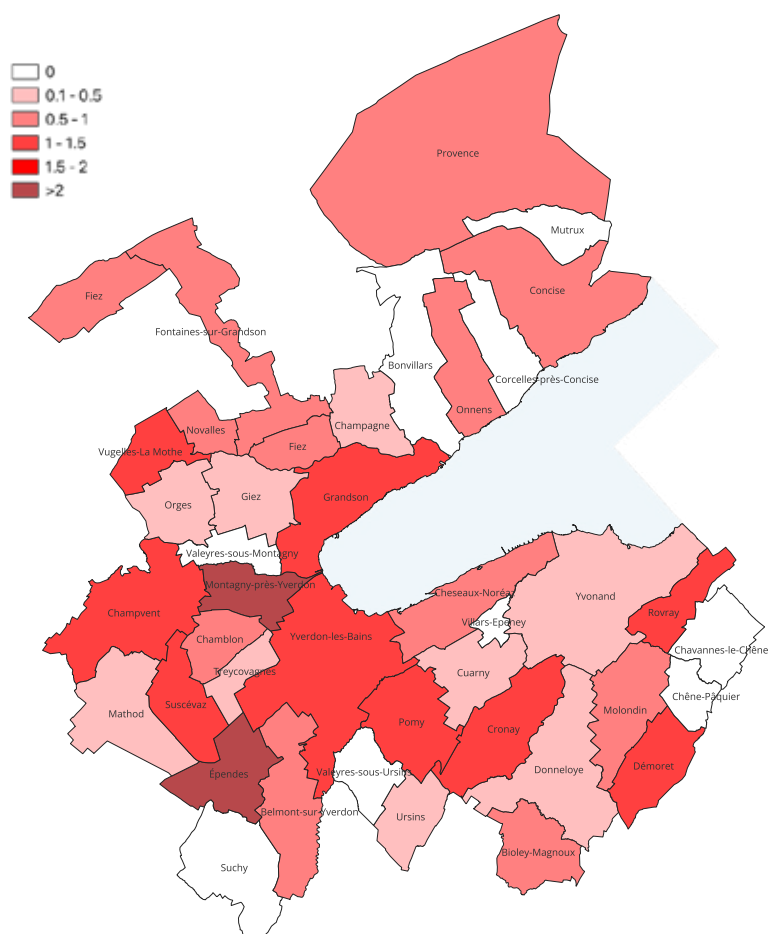
sont sortis à 739 reprises (+4.8% par rapport à 2024). La carte ci-après montre la distribution des alarmes en fonction des organes d'intervention :

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION



Notre passion à votre service!

NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TRANCHE DE 100 HABITANTS

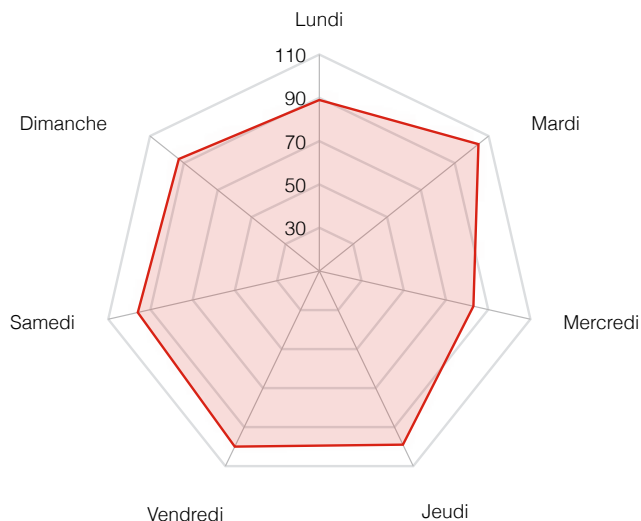


La carte ci-dessus présente la proportion d'interventions par tranche de 100 habitants. Montagny-près-Yverdon et Épendes comptent, en 2025, respectivement 2.73 et 2.13 interventions pour 100 habitants. La zone commerciale de Montagny-près-Yverdon concentrant plus d'infrastructures et, par conséquent, générant plus de passage, la fréquence d'interventions est donc plus élevée que pour les autres communes et ce, pour la seconde

année consécutive. Pour Épendes, la raison vient de l'autoroute qui traverse son territoire et qui compte pour moitié des interventions dans ce village.

La répartition des interventions selon les jours de la semaine démontre peu de variation significative, si ce n'est pour le mercredi, jour le plus calme et le mardi, jour où le nombre d'interventions est le plus élevé.

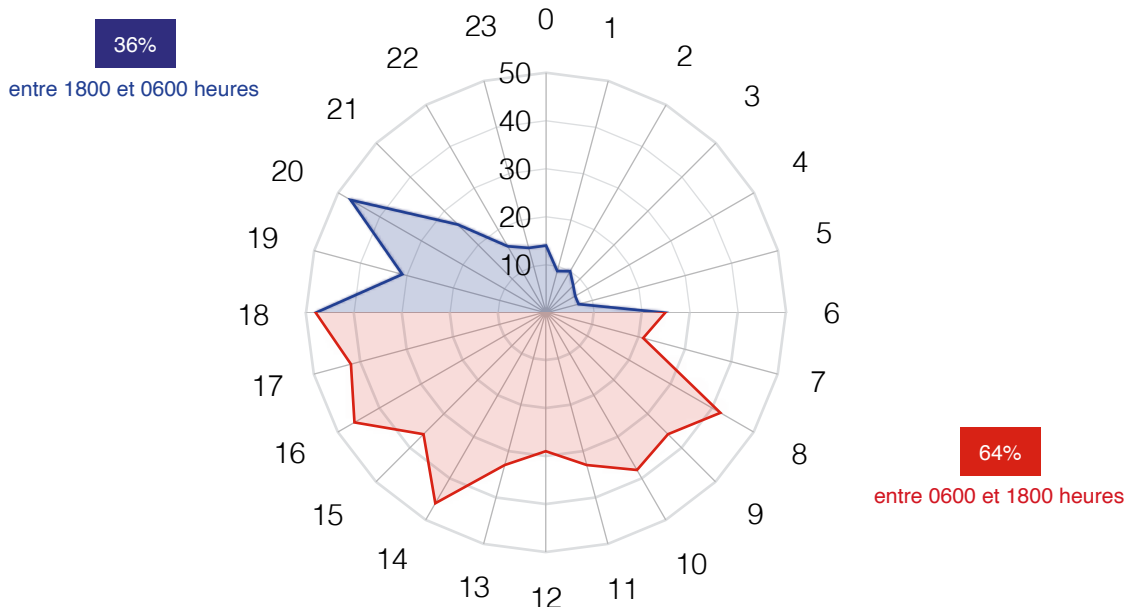
RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR JOUR DE LA SEMAINE



Il est précisé que les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période durant laquelle l'activité humaine est généralement plus intense. En 2025, ce sont 64 % des interventions qui ont eu lieu entre 0600 heures et 1800 heures. Les tranches horaires de 1800

et de 2000 heures sont celles durant lesquelles le SDIS a été le plus sollicité avec 48, et respectivement 47 événements. À contrario, la plage de 0400 à 0600 heures du matin connaît le moins de mobilisation, avec seulement 7 interventions recensées.

RÉPARTITION JOUR/NUIT DES INTERVENTIONS



Feu d'hôtel à Grandson le 5 février

Le mercredi 5 février, c'est à 2027 heures que les sapeurs-pompiers du SDIS régional du Nord vaudois sont alarmés pour un feu d'hôtel à Grandson. Sitôt sur les lieux et au travers d'une fenêtre située au 1er étage, le chef d'intervention constate un fort dégagement de fumée. Le feu se propage de manière horizontale sur l'étage. Au vu de ce constat, le chef d'intervention ordonne aux moyens en déplacement, d'équiper des binômes de porteurs d'appareil de protection respiratoire (PAPR). À noter qu'un passant avait déjà appuyé une échelle à coulisse sur une façade de l'immeuble pour permettre à une personne de sortir de son appartement.

À leur arrivée sur site, les intervenants effectuent le sauvetage de personnes se trouvant dans les étages supérieurs et ce, par le biais de l'échelle automobile. En parallèle, deux équipes PAPR sont mobilisées à l'intérieur de l'hôtel afin de procéder à une recherche de personnes. Conjointement, l'équipage de la tonne-pompe met en place le dispositif hydraulique afin d'attaquer le feu dans la chambre incriminée, dans un premier temps depuis l'extérieur, pour y diminuer la charge thermique. Simultanément, la deuxième équipe PAPR est engagée dans ladite chambre afin de procéder à une reconnaissance et à l'extinction.

À ce stade, le feu est tenu. Cependant, le chef d'intervention ne possédant pas de liste exhaustive des pré-

sences dans l'hôtel, décide de mener une reconnaissance de chaque pièce pour s'assurer que l'immeuble soit vide. Simultanément, une ventilation de la cage d'escaliers est mise en place afin d'évacuer les fumées.

Les équipes PAPR annoncent au chef d'intervention qu'une personne sans vie se trouve dans la chambre incriminée et que le reste de l'hôtel a été entièrement évacué.

Un premier rapport au véhicule poste de commandement, entrepris à 2120 heures, précisera que 10 personnes résidaient dans cet hôtel: 6 ont été évacuées et contrôlées par les ambulanciers du CSU-nvb, 1 se trouve à l'extérieur et 2 sont absentes sans moyen de contact, la dernière étant malheureusement décédée.

Peu après 2215 heures, le feu sera maîtrisé avec le refroidissement des dernières braises incandescentes. Puis, les lieux seront remis à la brigade de la Police scientifique afin de mener l'enquête nécessaire.

Cette intervention d'une durée de 5 heures 52, a demandé le travail de 26 sapeurs-pompiers et la présence de 10 véhicules en sus de la collaboration minutieuse de la Gendarmerie vaudoise, de l'inspecteur de permanence de l'ECA, du CSU-nvb, du SMUR et de la Romande Énergie.



Feu de villa à Yvonand le 12 mars

C'est à 0155 heures du matin que les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS régional du Nord vaudois sont alarmés pour un feu de villa à Yvonand.

En déplacement, le chef d'intervention reçoit des informations complémentaires sur la teneur de la mobilisation. Le feu est confirmé et tous les habitants de la villa se trouvent à l'extérieur de celle-ci.

Dès l'arrivée de la tonne-pompe sur site, deux équipes PAPR sont immédiatement engagées afin de procéder à l'extinction du feu. La première s'introduit dans la maison pour attaquer le feu qui se trouve au rez-de-chaussée. Le second binôme protège l'avant-toit en bois de la villa, au-dessus duquel une fenêtre a explosé en raison de la charge thermique. À 0220 heures, le feu est sous contrôle. Les quatre habitants de la villa ont été accueillis chez un voisin où les ambulanciers leur ont apporté les premiers soins.

À l'aide de l'échelle automobile, alimentée par la tonne-pompe, une équipe effectue un contrôle de la toiture. En parallèle, à l'intérieur de la villa, les porteurs engagés créent un exutoire au deuxième étage afin d'éva-

cuer les fumées. Un menuisier ainsi qu'un électricien sont mandatés. Suite à un contrôle à l'aide de la caméra thermique et du détecteur multigaz dans la villa voisine, l'échelle automobile et le module d'accompagnement sont libérés et retournent en caserne pour le rétablissement. Une fois l'électricien arrivé sur les lieux du sinistre, une rallonge est connectée afin de maintenir l'alimentation de l'aquarium qui se trouve dans la villa sinistrée. Une chatière dans une porte est laissée ouverte au cas où le chat de la famille reviendrait. C'est à 0500 heures que les derniers sapeurs seront libérés afin de nettoyer et rétablir le matériel en caserne.

Toute la famille de la villa était en plein sommeil à cette heure de la nuit. C'est grâce à un détecteur de fumée qu'ils ont pu être alertés à temps et ainsi, sortir de leur villa pour se mettre en sécurité.

Au total, 18 sapeurs-pompiers et 5 véhicules ont été mobilisés avec la collaboration de la Gendarmerie vaudoise, des ambulanciers du CSU-nvb et de l'inspecteur de permanence de l'ECA.



Accident de véhicule léger à Yverdon-les-Bains le 4 avril

Le vendredi 4 avril à 0710 heures, le SDIS régional du Nord vaudois est alarmé pour un accident de véhicule léger à Yverdon-les-Bains.

À son arrivée sur site, la Police Nord vaudois est en train de fermer la route à la circulation et les ambulanciers du CSU-nvb s'occupent de la victime qui se trouve encore dans le véhicule. Pendant ce temps, le chef d'intervention effectue sa reconnaissance: le véhicule accidenté se trouve sur le flanc droit et un candélabre est à terre avec des fils électriques à nu.

Le chef d'intervention prend contact avec l'ambulancier leader afin de définir les priorités ainsi que la meilleure manière d'extraire la victime. La tactique est décidée: il s'agira de couper le pare-brise et d'enlever une partie du toit afin de créer un espace à l'avant du véhicule.

Dès l'arrivée sur site des autres moyens d'intervention, une protection feu est mise en place depuis la tonne-pompe pendant que les intervenants des véhicules pionniers effectuent l'immobilisation et la stabilisation de la voiture accidentée.

Après avoir protégé l'ambulancière et la victime, le pare-brise est découpé à l'aide de la scie égoïne. Puis, un demi-dépavillonnage latéral est effectué. Ceci crée un espace suffisant pour extraire la victime sans torsion. La victime est remise aux ambulanciers qui l'amèneront à l'hôpital.

Les lieux sont alors remis à la Gendarmerie vaudoise à des fins d'enquête. Les sapeurs peuvent retourner en caserne pour rétablir le matériel et les véhicules. Ils seront libérés à 0900 heures. Une fois le travail de la Gendarmerie terminé, deux sapeurs retourneront sur les lieux afin de traiter la pollution causée par les différents liquides s'étant écoulés sur la chaussée.

Cette intervention a mobilisé 10 sapeurs-pompiers, la Police Nord vaudois, la Gendarmerie vaudoise, les ambulancières et ambulanciers du CSU-nvb, le SMUR, ainsi que le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains.



Pollution à Yverdon-les-Bains le 7 avril

Le 7 avril à 1749 heures, l'officier de service régional (OSR) du SDIS régional du Nord vaudois est alarmé afin d'effectuer une levée de doute quant à la présence de savon dans des canalisations à Yverdon-les-Bains. Une patrouille de la Police Nord vaudois effectue une reconnaissance en suivant la piste du savon et informe l'OSR de la présence de taches d'huile hydraulique sur un parking ainsi que sur l'ensemble du chantier de construction d'un immeuble adjacent.

Il s'avère que suite à la rupture d'une conduite d'huile hydraulique située à 34 mètres de haut sur la foreuse du chantier, des éclaboussures ont atteint l'entier du parking, les containers, les palplanches et la foreuse elle-même. Le personnel du chantier, plutôt que de composer le 118, a tenté de nettoyer par lui-même.

Afin de traiter cette pollution, l'OSR demande au Centre de traitement des alarmes de mobiliser la section de permanence. Dans un premier temps, trois sapeurs vont immédiatement poser un barrage sur le Buron, avant sa jetée dans le lac de Neuchâtel, afin de prévenir tout risque de pollution. Le reste de la permanence est dirigé sur les lieux du sinistre avec l'échelle automobile. Une fois sur site et juchés sur la plateforme du véhicule échelle automobile à plusieurs dizaines de mètres de hauteur, deux sapeurs nettoient la foreuse à l'aide de papier buvard pendant que trois autres sapeurs traitent les taches sur le parking et les palplanches.

C'est à 2327 heures que les 9 intervenants sont libérés, au terme du rétablissement du matériel et des véhicules en caserne.







Feu de salon à Fiez le 25 avril

Le 25 avril, c'est à 1236 heures que plusieurs casernes du SDIS régional du Nord vaudois reçoivent une mobilisation pour un feu de salon à Fiez.

En déplacement, le chef d'intervention reçoit des informations complémentaires du premier sapeur sur site : Il y a une présence importante de fumée dans l'appartement au 2^e étage et une personne nécessite d'être contrôlée par les ambulanciers.

À son arrivée sur site, le chef d'intervention constate que la fumée s'échappe au niveau du faite de la toiture, mais sans flammes visibles.

Il engage immédiatement une équipe de porteurs d'appareil de protection respiratoire (PAPR) dans l'appartement afin de localiser et maîtriser le foyer. En parallèle,

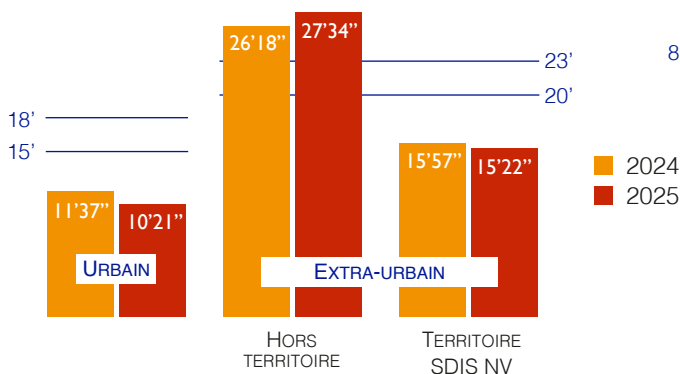
à l'extérieur du bâtiment, une lance est déployée en prévention à l'endroit où les fumées s'échappent, tandis qu'une équipe, avec l'échelle automobile, effectue un contrôle de la toiture à l'aide d'une caméra thermique, sans détection de points chauds.

Une fois le feu localisé par l'équipe PAPR, le chef d'intervention est prévenu que le feu se développe dans le faux plafond. Les porteurs entament ainsi une découpe de ce dernier à l'aide d'une tronçonneuse et procèdent à l'extinction de l'isolation.

Après la ventilation des fumées et l'évacuation des déchets calcinés, les sapeurs-pompiers retournent en caserne pour nettoyer et rétablir les moyens. Les 14 intervenants sont libérés à 2000 heures.

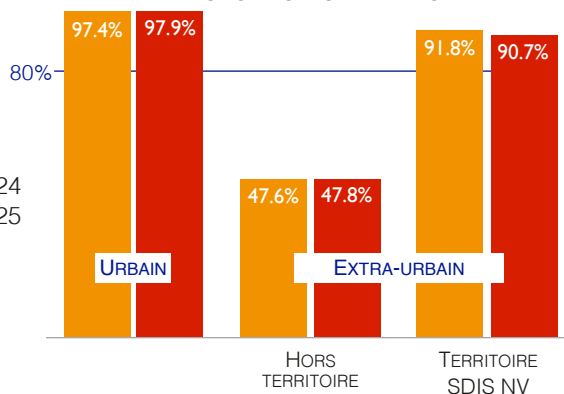
En ce qui concerne le respect du standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE L'ALARME ET L'ARRIVÉE SUR SITE



Dans son ensemble, le temps de déplacement fixé dans le standard de sécurité est largement atteint. Bien que les temps d'arrivée sur site sur le territoire du SDIS soient inférieurs à l'année précédente, le pourcentage d'intervention respectant le standard connaît une diminution de 1.1 point pour les interventions en milieu extra-urbain, mais reste largement au-dessus des 80% fixé dans le standard cantonal. Bien que les interventions hors territoire du SDIS ne soient pas soumises à un standard, elles présentent un temps moyen qui s'est allongé en 2025.

INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD



Cent pourcents des interventions pour secours routiers répondent au standard de sécurité avec un temps moyen de 12'15" en milieu urbain et un temps moyen de 15'44" en milieu extra-urbain. Il sied de préciser que 33 alarmes ont été annulées avant ou pendant le déplacement et 13 n'ont pas nécessité de déplacement. Des chiffres stables par rapport à l'année précédente.

Ces indicateurs de la qualité des prestations fournies par le SDIS font l'objet d'une attention particulière constante.

3.2 SERVICES DE PRÉVENTION

En 2025, ce sont 21 services de prévention et de garde (-4.6% par rapport à 2024) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur demande desdites communes, de diverses sociétés privées. Les chiffres sont désormais stables, comparative-

ment à ceux relevés par les services de prévention avant la pandémie. Ces engagements représentent un total de 334.75 heures (en comparaison de 374.75 heures en 2024, soit -11%).

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entièreté du territoire :

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
C1 Grandson	08.03.2025	Brandons de Grandson	15.0	Grandson
G1 Yverdon-les-Bains	15.03.2025	Brandons d'Yverdon-les-Bains	17.5	Yverdon-les-Bains
B1 Yvonand	29.03.2025	Fête du Printemps	10.5	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	26.04.2025	Exposition de vaches laitières du Nord vaudois	22.0	Yverdon-les-Bains
Y4 Bonvillars	01.06.2025	400 ans Abbaye des Mousquetaires	15.0	Champagne
Y4 Bonvillars	07.06.2025	Journées des communes vaudoises	14.0	Champagne
G1 Yverdon-les-Bains	21-22.06.2025	Slalom automobile de Chamblon 2025	51.5	Chamblon
B2 Concise	01.08.2025	Fête nationale	6.5	Corcelles-près-Concise
Y3 Montagny-près-Yverdon	01.08.2025	Fête nationale	8.0	Giez
Y4 Bonvillars	01.08.2025	Fête nationale	7.5	Champagne
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2025	Fête nationale	12.0	Chavannes-le-Chêne
Y2 Belmont-sur-Yverdon	01.08.2025	Fête nationale	16.0	Épendes
Y3 Montagny-près-Yverdon	01.08.2025	Fête nationale	23.0	Suscévoz
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2025	Fête nationale	9.0	Donneloye
C1 Grandson	01.08.2025	Fête nationale	28.8	Grandson
Y2 Belmont-sur-Yverdon	01.08.2025	Fête nationale	16.0	Suchy
G1 Yverdon-les-Bains	01.08.2025	Fête nationale	38.8	Yverdon-les-Bains
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2025	Fête nationale	13.8	Bioley-Magnoux
B1 Yvonand	01.08.2025	Fête nationale Cortège aux flambeaux	4.0	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	18.12.2025	Veillée de Noël	3.0	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	24.12.2025	Veillée de Noël	3.0	Yverdon-les-Bains

3.3 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)³, principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

De plus, les bâtiments et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les manifestations sont aussi inspectées afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu est engagée lors des **mises à l'enquête** sur demande de la police des constructions. Elle étudie

les dossiers, apporte ses remarques par rapport aux normes de protection incendie AEAI. Puis, elle transmet ses conclusions à la police des constructions pour délivrer le permis de construire.

Des réunions et visites de chantier ont été effectuées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecture et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et à Y-Parc afin d'assurer les accès pompiers et la sécurité des personnes qui y travaillent.

La police du feu a examiné 120 dossiers de mise à l'enquête. Elle a participé à 75 commissions de salubrité, a effectué 20 visites locales pour des mises en conformité de bâtiments dont 6 de grande hauteur (>30 mètres), suivies d'un rapport pour les non-conformités liées à la prévention incendie. Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles constructions demandent qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment. Pour ces grands bâtiments, les propriétaires doivent en outre élaborer un plan d'urgence.

La police du feu est aussi engagée dans le cadre du contrôle des **établissements publics** par la police du commerce. Cinquante visites ont été effectuées, principalement suite à un changement de propriétaires, d'exploit-

³ Voir vkf.ch

tants ou pour un renouvellement de licence. Un rapport est établi à l'attention de la police du commerce comprenant les directives pour la remise en état de l'établissement dans le respect des normes AEAI.

Lors de chaque changement de **chaudières à gaz**, la police du feu est saisie sur demande du Service des énergies et collabore étroitement avec ce dernier. Ce contrôle est basé sur les Directives gaz en vigueur. La mission de la police du feu consiste à inspecter les locaux de la chaufferie pour en vérifier la bonne conformité relative aux normes AEAI. En pratique, un contrôle sommaire des sous-sols et des voies d'évacuation est aussi réalisé. Si des non-conformités sont constatées, elle peut étendre son contrôle à l'ensemble du bâtiment. Les remarques de la police du feu sont consignées dans un rapport qui est adressé au propriétaire, à SEY et à la police des construc-

tions. En 2025, la police du feu a effectué 6 inspections pour le SEY et doit encore inspecter 80 chaufferies pour lesquelles SEY a annoncé des non-conformités. Ce retard est dû au manque de ressources à disposition.

Des contrôles sont aussi effectués dans le cadre du renouvellement des **plaques de garage** U sur demande de MEI. Une quinzaine de garagistes ont fait l'objet d'une inspection dans le but de vérifier la conformité des locaux utilisés par l'entreprise par rapport aux prescriptions de prévention incendie.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes **manifestations** annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, FY Festival, Swiss Tour Basket 3x3 ou encore le 1^{er} août à



la plage. Lors de ces reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels et que les stands ou food trucks qui effectuent des grillades avec des grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

La Police du feu s'occupe aussi de **mises en conformité** suite à des constatations annoncées par des citoyens, ainsi que du **renseignement** à destination des intervenants.

En outre, la police du feu met ses compétences à disposition des chargés de sécurité ou des personnes res-

ponsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics pour des **conseils** ou pour effectuer des **exercices** d'évacuation. En 2025, la police du feu a participé à une douzaine d'exercices d'évacuation concernant les écoles, les grandes surfaces et les institutions.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter. Avec l'effectif actuel de la police du feu de 2,1 EPT, elle n'est toujours pas en capacité d'effectuer les actions préventives souhaitées.

3.4 AUTRES PRESTATIONS

Concours FVSP

Le 7 mai, les concours ont eu lieu à Mézières, organisés par le SDIS Oron-Jorat. C'est avec beaucoup d'entrain que quatre équipes y ont participé avec les résultats suivants :

- Catégorie désincarcération : 6^e place

- Catégorie motopompe C : 5^e place avec mention très bien
- Catégorie motopompe D : 3^e place avec mention très bien
- Catégorie motopompe JSP Type 1 : 4^e place avec mention très bien





Téléthon

Le samedi 6 décembre, le Téléthon s'est déroulé à travers le territoire du SDIS Nord vaudois. Pour la seconde année consécutive, cet événement a mis en évidence le nouveau livre illustré, lequel a remplacé la vente de la traditionnelle peluche. Pour renforcer l'offre de matériel promotionnel, le SDIS s'est rapproché d'un nouveau sponsor, un artisan boulanger-pâtissier de la région,

lequel a confectionné pas moins de 300 biscômes à l'effigie du SDIS. La population a fait bon accueil à ce nouveau concept. Toutefois, il est observé qu'en raison de la situation économique actuelle, les recettes récoltées en faveur du Téléthon ont diminué. Les bénévoles du SDIS ont ainsi récolté CHF 30'360, chiffre inférieur de 7.72 % par rapport à 2024.



Autres prestations

- Accueil et soutien logistique du cours SP19 Ventilation opérationnelle
- Accueil et soutien logistique du cours SA10 Répondant de la formation antichute

- Accueil d'Asclepios dans le cadre d'un entraînement analogue à une mission spatiale, principalement axé sur le travail d'équipe et le leadership

Participation sportive

- 12 janvier: Course de la Bonne Résolution - 17 participants ont parcouru 9 km en un temps moyen de 48 minutes et 49 secondes
- 4 mai: 20 km de Lausanne avec 17 participants et une moyenne de 1 heure et 50 minutes pour les 20 km et 1 heure pour les 10 km
- 05 juin: Tournoi ASSEC (Activité physique-Sport-Santé des Employé-es Communaux) avec trois équipes d'unihockey finissant à la 1^{re}, 3^e et 4^e places et une équipe de pétanque qui a remporté la 1^{re} place

- 12 septembre: Tir inter-unité avec la participation de 3 équipes finissant à la 3^e, 20^e et 23^e places
- 14 septembre: Triathlon d'Yverdon-les-Bains avec trois équipes qui ont pris les 7^e, 11^e et 12^e places
- 26 octobre: Lausanne Marathon avec 4 participations avec un temps moyen de 3h59 pour le marathon, 1h56 pour le semi-marathon et 55 minutes pour les 10 km
- 1^{er} novembre: 12 heures de natation avec la participation de 12 sapeurs pour une distance parcourue de 49.35 km et la 1^{re} place pour l'équipe

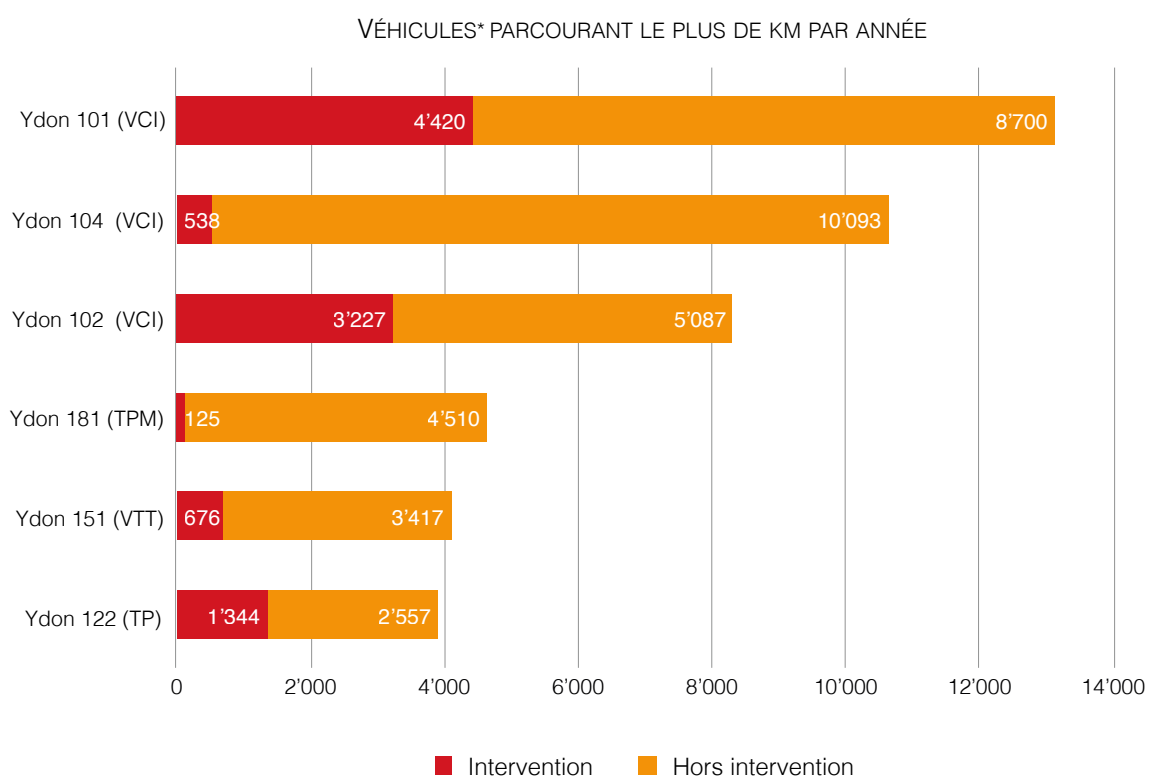


67'955 KM PARCOURUS HORS INTERVENTION

20'692 KM PARCOURUS EN INTERVENTION

12.8 KM MOYENS PARCOURUS PAR INTERVENTION PAR VÉHICULE

7 ACCIDENTS DE CIRCULATION

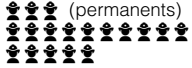


*VCI : véhicule chef d'intervention, TPM : transport personnes et matériel, VTT : véhicule tout-terrain, TP : tonne-pompe

4. LOGISTIQUE

4.1 PERSONNEL

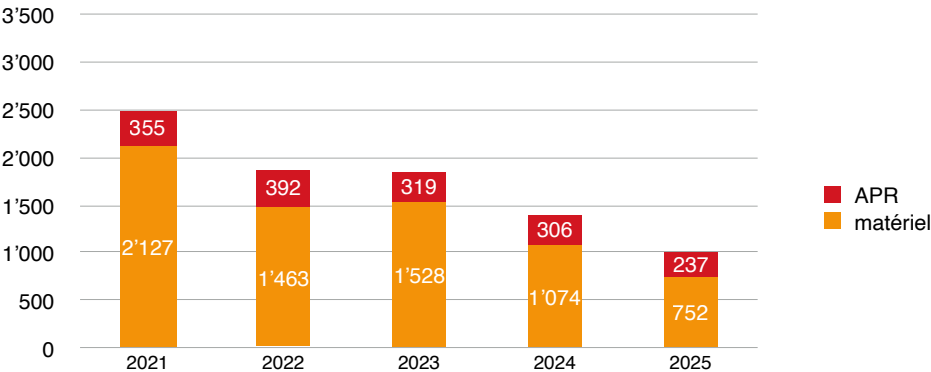
Le personnel assigné à la logistique est réparti comme suit :

Site/section	Matériel	Heures matériel	APR	Heures APR
Commandement	variable	217.25	-	-
G1 Yverdon-les-Bains	 (permanents)	269.50		148.50
C1 Grandson		31.25		65.25
B1 Yvonand		159.75		23.25
B2 Concise		18.25	-	-
DAP		56.25	-	-
Total	32 personnes	752.25	10 personnes	237.00

Il convient de préciser que ce tableau ne reflète que les heures dédiées à la maintenance du matériel effectuées par le personnel volontaire en dehors des interventions.

Ainsi, les milliers d'heures effectuées par le personnel permanent et lors du rétablissement à la fin d'une intervention ne sont pas comptabilisées.

ÉVOLUTION DES HEURES MATÉRIEL ET APR RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL VOLONTAIRE



4.2 INFRASTRUCTURES

Caserne du site DPS G1 Yverdon-les-Bains

Au cours de l'année, de nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de modernisation ont été réalisés à la caserne du site DPS G1 à Yverdon-les-Bains.

Dans l'appartement, un rafraîchissement des peintures a été effectué. Un store d'une des portes-fenêtres a été remplacé et les conduites de chauffage ont fait l'objet d'un débouage. Le compteur de chauffage a également été remplacé, tout comme une pompe de circulation à débit variable du groupe radiateurs ainsi qu'une vanne trois voies sur la ligne de ventilation.

Au niveau de l'éclairage, les luminaires du secrétariat ainsi que ceux du bureau de la logistique et de la for-

mation ont été modernisés par un système d'éclairage intelligent. L'éclairage du local radio, des WC ainsi que des douches du vestiaire homme a également été renouvelé. Par ailleurs, le faux plafond et l'éclairage du couloir devant la salle d'État-major ont été équipés d'un nouveau système, et le câblage du projecteur de cette salle a été modifié en vue d'optimiser son utilisation.

Plusieurs interventions techniques ont concerné les accès et les installations mécaniques, notamment le remplacement d'une cellule optique sur la porte de garage n° 2 ainsi que celui de la commande de gestion automatique de la porte de garage n° 12.

Concernant les installations techniques du bâtiment, l'alimentation secourue de l'armoire domotique a été remplacée et le tableau de ventilation a été remis aux normes, révisé électriquement et automatisé via le système Loxone. Ce système domotique a également été installé pour la gestion des portes de la caserne, de l'éclairage général, du chauffage et de la ventilation. Enfin, l'échangeur d'eau chaude sanitaire du site a fait l'objet d'un détartrage.

Un rafraîchissement des peintures des corridors du rez-de-chaussée et du premier étage est venu compléter ces interventions. L'agencement de la cafétéria en caserne 2 a également été réalisé.

L'escalier assurant la liaison avec le site de La Marive a été supprimé. Ceci a non seulement permis d'augmenter le nombre de places de parc destinées aux interve-

nants, mais également de réduire les accès à la zone afin d'être en concordance avec la mise à ban. Dans la même dynamique, une nouvelle porte a été installée sur la sortie de secours du parking de La Marive, afin d'empêcher, hors urgence, un accès direct à la caserne.

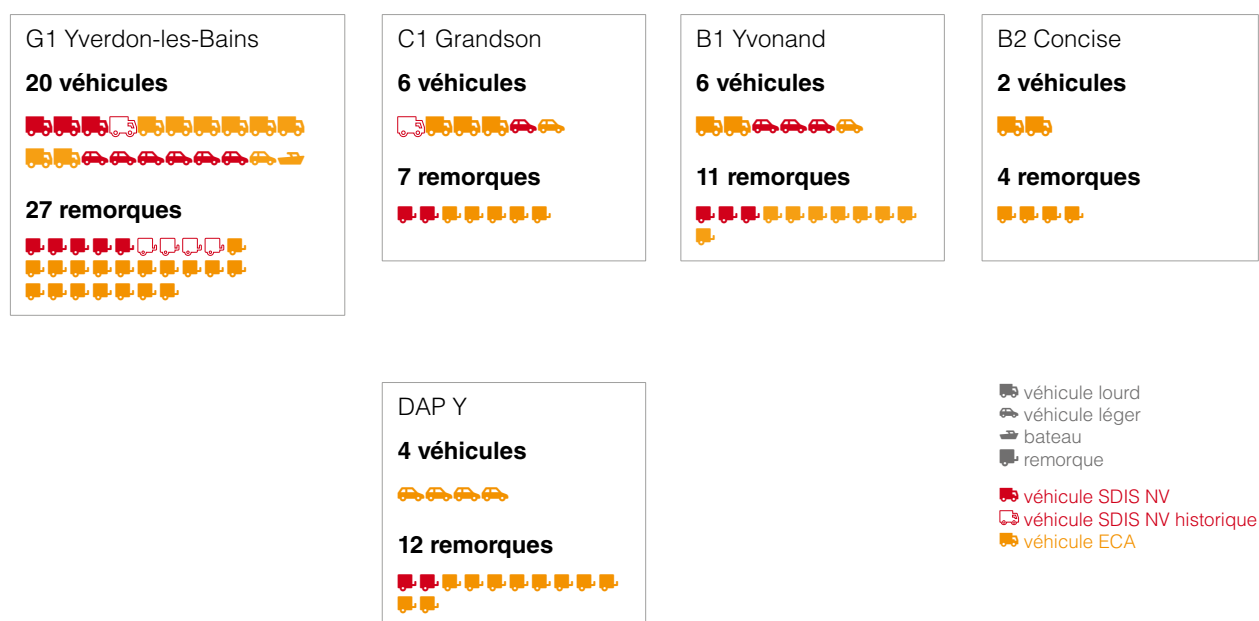
Caserne du site DPS B1 Yvonand

Des travaux d'amélioration ont été réalisés au sein de la caserne du site DPS B1 à Yvonand. Ceux-ci ont consisté en l'installation de canaux pour câbles électriques, équipés de prises, afin de mettre les aménagements existants aux normes et d'optimiser la charge des différentes remorques.

Par ailleurs, la fibre optique a été déployée afin d'améliorer la qualité des connexions Internet et de préparer l'infrastructure en vue de l'installation future d'un système domotique.

4.3 VÉHICULES

Au 31.12.2025, le SDIS régional du Nord vaudois compte 38 véhicules (23 véhicules ECA et 15 véhicules SDIS) répartis de la manière suivante :



Le 13 février, le SDIS a fait l'acquisition d'un véhicule Ford Tourneo Custom H2, dédié au transport de personnes, portant l'indicatif Ydon 182. Il est principalement destiné aux déplacements dans le cadre de cours ou de formations. Grâce à son volume facilement modulable, il peut également être engagé lors de grands événements afin d'assurer le transport de matériel. Ce véhicule est devenu pleinement opérationnel le 18 juin, après avoir été équipé de moyens prioritaires escamotables, d'une radio, d'une tablette ainsi que du système RAG.

Depuis le mois d'août, deux nouveaux vélos électriques acquis par le SDIS sont mis à la disposition des interve-

nants du site d'Yverdon-les-Bains afin de faciliter leurs déplacements en ville lors de manifestations ou de pallier un manque ponctuel de moyens de transport pour se rendre en caserne.

Le 17 novembre, l'ECA a livré deux nouveaux véhicules destinés au transport de personnes et de matériel, en remplacement des véhicules Ydon 181 et Ydon 281. La seule différence notable par rapport à leurs prédécesseurs, vieux de 15 ans, réside dans la transmission automatique.

L'ECA a procédé au remplacement des quatre motopompes PCI du site de Concise et des sections de

Chavannes-le-Chêne, Montagny-près-Yverdon et Bonvillars par de nouvelles machines Ziegler, modèles UP3 et UP4, montées sur remorques Vogt.

En ce qui concerne l'entretien du matériel roulant mis à disposition par l'ECA, 135 bons de travaux ont été

transmis au centre technique et logistique (CTL), pour un montant total arrondi de CHF 175'000. Ce chiffre reflète l'importance accordée à la maintenance préventive ainsi qu'à l'optimisation des équipements, afin de garantir leur bon fonctionnement et leur disponibilité lors des interventions.

4.4 MATÉRIEL

En 2025, le SDIS a établi 85 bons relatifs à divers travaux concernant le matériel, pour un montant total arrondi de CHF 97'500.

Dans le domaine des radios, 49 bons ont été établis. Ceux-ci se répartissent comme suit: 26 échanges d'appareils, 10 nouvelles assignations, 7 démissions/congés prolongés, 5 échanges d'indicatifs et 1 réparation. Le montant total des réparations radios n'est pas précisément connu, celles-ci étant le plus souvent traitées par échange standard de l'appareil plutôt que par une réparation individuelle.

Les bons d'échange de matériel sont au nombre de 29 et ont permis le remplacement de 3'511 articles d'équipement et de matériel, pour un montant total arrondi de CHF 176'000.

En complément de l'entretien courant, du nouveau matériel a été livré par l'ECA pour un montant total de CHF 65'000. Il s'agit notamment de garnitures radio pour les casques ainsi que de quick-cônes jaunes, destinés à signaler la présence de véhicules électriques lors d'accidents de la circulation.

4.5 APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE

Le SDIS régional du Nord vaudois dispose d'un équipement complet et diversifié en matière d'appareils de protection respiratoire, afin de garantir la sécurité de ses intervenants lors des opérations. Le parc comprend plus de 110 appareils Dräger PSS 5000, associés à 150 visagères, 177 bouteilles d'air de 9 litres ainsi que 48 bouteilles de 6,8 litres.

Par ailleurs, 12 appareils de protection respiratoire bi-bouteilles sont répartis comme suit: 3 dans le tonne-pompe 2'000 litres, 3 dans le tonne-pompe 9'000 litres et 6 dans le véhicule protection respiratoire Ydon 171.

Le SDIS dispose également de 30 cagoules de sauvetage Spiroscape HP 15, accompagnées de 54 bouteilles en acier. À cela s'ajoutent 9 masques à filtre ainsi que 4 masques Parat. Pour l'air technique, 24 bouteilles de 6 litres en acier sont également disponibles.

Concernant les équipements destinés aux interventions en présence de substances chimiques, le SDIS dispose de 12 tenues Paul Boyé TLD-ARI3 et de 8 tenues lourdes Respirax. Ces équipements font l'objet d'un entretien régulier et d'un suivi rigoureux afin de garantir leur bon état de fonctionnement et leur disponibilité opérationnelle.

Le dernier rapport établi par l'entreprise Dräger à la suite du service annuel, a confirmé l'excellent niveau d'entretien et l'état général optimal de l'ensemble de ces appareils.

Cet équipement permet d'assurer une protection de qualité aux intervenants, leur offrant ainsi la possibilité d'évoluer dans des environnements dangereux tout en préservant leur sécurité.

4.6 ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Pour les pièces d'équipement fournies par l'ECA, les commandes ou échanges de pièces d'équipement ont été livrés et sont déjà comptabilisés avec les bons et les montants mentionnés au point 4.4.

Au total, 143 tenues ECAFire et autant de tenues ECATech équipent le personnel des sites DPS du SDIS. Parmi celles-ci, sept sont attribuées à du personnel double-

ment incorporé, soit dans un SDIS voisin, soit dans un autre site ou une autre section du SDIS régional du Nord vaudois.

En outre, le personnel du SDIS est doté de bandes patronymiques, de grades, d'insignes, de polos et de divers matériels de corps.



5. PARTENAIRES

5.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

En 2025, les cadres du SDIS ont participé à 40 événements de représentation (en diminution par rapport à 2024 avec 54 événements) pour un total de 193 heures.

Le rapport annuel du SDIS régional du Nord vaudois s'est tenu le 13 février à la salle des Quais à Grandson. Lors de celui-ci, l'année 2024 a été passée en revue, en présence des autorités politiques et d'un panel d'invités de divers partenaires « feux bleus ».

Dans le cadre de notre collaboration avec l'Armée suisse, un exercice commun s'est déroulé à la caserne militaire de Chamblon. Cette activité a permis de renforcer le travail entre nos services, en particulier sur les aspects de coordination, de communication et de sécurisation d'un site à forte activité logistique.

Pour cet engagement, 24 sapeurs-pompiers ont été mobilisés sans connaître la teneur de l'exercice, avec

9 véhicules engagés. Le scénario de l'intervention a notamment porté sur la mise en place d'un dispositif opérationnel adapté à l'environnement militaire avec plusieurs sauvetages à effectuer, en intégrant les procédures et contraintes spécifiques au site.

Au-delà de l'entraînement technique, cette collaboration a constitué une opportunité précieuse pour consolider les liens avec un partenaire institutionnel majeur, harmoniser les méthodes de travail et identifier des axes d'amélioration communs.

Le SDIS régional du Nord vaudois remercie l'ensemble de ses partenaires, publics et privés, pour leur collaboration quotidienne, indispensable à l'accomplissement de ses missions. Les remerciements vont tout particulièrement à la Police Nord vaudois, à la Police cantonale vaudoise, au CSU-nvb, aux SDIS voisins, à l'ECA et la Direction générale de l'environnement.

5.2 LABEL « EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS »

En 2025, l'ECA a pu remettre le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » à une nouvelle entreprise de la région, la Fondation Morija qui emploie deux sapeurs intervenant de jour. Le suivi de ces labels est entièrement assuré par l'ECA.

La liste des récipiendaires du label et les organes d'intervention bénéficiant de leur contribution à la sécurité publique, est comme suit :

Entreprise / Entité publique / Association	Organe d'intervention
Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)	Y3 Montagny-près-Yverdon
Commune de Grandson	C1 Grandson
Dolci Architectes Sàrl	G1 Yverdon-les-Bains
Dosim SA (Succursale de Lausanne)	G1 Yverdon-les-Bains
Fondation Morija	G1 Yverdon-les-Bains
Hêtre o'bois Sàrl	C1 Grandson
Jaquier Pointet SA	Y1 Chavannes-le-Chêne
Strid SA	Y2 Belmont-sur-Yverdon / G1 Yverdon-les-Bains
Unit8 SA	B1 Yvonand
Von Bergen SA	C1 Grandson

Le SDIS adresse ses remerciements à l'ensemble des employeurs, labélisés ou non, qui contribuent au maintien de la capacité opérationnelle du SDIS en journée en libérant leur personnel.

Pour rappel, le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » a été lancé en 2022 par les établis-

sements cantonaux d'assurance ECA et les fédérations des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais⁴, afin de distinguer les entreprises, entités publiques ou associations employant des sapeurs-pompiers volontaires et autorisant ceux-ci à se libérer pour intervenir en journée, durant leurs horaires de travail.

⁴ Plus d'informations sur le site <https://www.118-info.ch/entreprises>.

5.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE

La couverture médiatique du SDIS a connu une baisse en 2025, avec 63 articles de presse (92 en 2024) et 4 mentions télévisuelles ou radiophoniques (10 en 2024). Une grande majorité (83.6%) de cette couverture est liée aux interventions menées par le SDIS.

Comme de coutume, la couverture médiatique est principalement concentrée dans le journal La Région, devenu Le Nord vaudois courant 2025, bien que d'autres médias se soient également intéressés à différentes interventions. Pour la première fois, le journal Watson

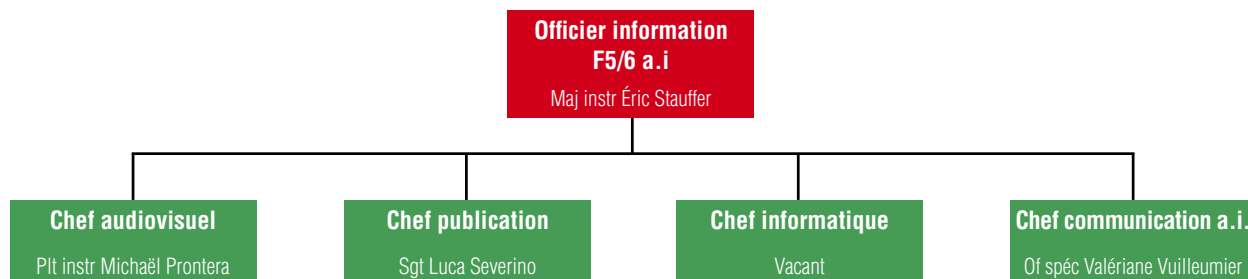
s'est intéressé à la campagne de recrutement 2025 et a participé à relayer l'importance du recrutement sur leur site internet.

La couverture médiatique du SDIS est suivie avec une importance particulière, car elle constitue un vecteur de diffusion de messages informatifs, cruciaux et pertinents tout en renforçant la compréhension de l'engagement des sapeurs-pompiers auprès du public externe.



6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

6.1 ORGANISATION DU DOMAINE F6



6.2 AUDIOVISUEL

Le groupe audiovisuel est en charge des prises de vues (photos et vidéos) lors d'événements de la vie du SDIS (exercices, interventions, prestations externes, etc.) afin d'en conserver la mémoire visuelle.

Ses 8 photographes ont ainsi couvert 39 interventions, ainsi que 19 exercices et événements durant l'année 2025.

6.3 PUBLICATION

Les trois membres de l'équipe publication produisent de nombreux supports visuels (en format papier et/ou électronique), tels que, par exemple, le présent rapport d'activité (impression avec un partenaire externe) ou la sérigraphie des véhicules du SDIS.

Parmi les projets originaux de l'année 2025, il convient de souligner la réalisation d'autocollants permettant aux habitants d'indiquer la présence d'animaux sur leurs portes, projet qui a rencontré un large succès. Ces autocollants ont d'abord été mis à disposition des sapeurs pour leur entourage. Puis, ils ont été distribués dans plusieurs cabinets vétérinaires de la région du Nord vaudois. Ces autocollants seront également mis à disposition du public lors de la présence du SDIS régional du Nord vaudois à différents événements afin de poursuivre leur diffusion.

Autocollant "SAUVEZ-NOUS!" du SDIS Nord vaudois. Le design est blanc sur fond rouge. En haut à gauche, le logo SDIS Nord vaudois. En haut à droite, un pictogramme d'un chien et d'un chat devant une maison avec du feu. Au centre, le slogan "SAUVEZ-NOUS!" en grandes lettres. En dessous, quatre cases à cocher avec des pictogrammes d'animaux : chien, chat, lapin et oiseau. En bas, un champ de texte pour "Autres animaux/remarques :".

sdisnv.ch SDIS régional du Nord vaudois

6.4 INFORMATIQUE

L'équipe informatique, constituée de trois membres en 2025, est responsable de la gestion de l'infrastructure informatique du SDIS, ainsi que du développement de certaines applications utilisées en interne. La seconde partie de l'année 2025 a permis de démarrer une réflexion profonde sur la structure informatique du SDIS,

afin de la faire évoluer et de permettre un accès plus efficace pour le personnel volontaire. La réflexion se poursuivra de manière plus intense en 2026 afin d'aboutir à une solution pérenne.

6.5 COMMUNICATION

Le domaine de la communication s'occupe des réseaux sociaux du SDIS, ainsi que des relations avec la presse (écrite et télévisuelle) notamment lors d'évènements importants. Les trois membres de l'équipe communication ont aussi été très actifs sur les réseaux sociaux en 2025.

Concernant les interventions pour lesquelles la Police cantonale vaudoise assure la communication, le SDIS collabore étroitement avec cette dernière, dans le respect des institutions.



Facebook

Facebook reste le principal canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public, avec 4'093 *followers*. En 2025, le nombre de vues de la page s'élève à 172'507. Une augmentation considérable des 44'996 de 2024 malgré un nombre plus faible de publications (18 en 2025 contre 21 en 2024). La raison se situe peut-être

dans une compréhension plus fine du public cible, ainsi que dans la création de contenu plus impactant.

La vidéo parodique pour la campagne de recrutement a tenu le haut du pavé en 2025, remportant le palmarès des trois publications ayant eu les meilleures couvertures⁵:

Contenu	Recrutement : La question, elle est vite répondue	Une année riche en contenu !	Poisson d'avril
Date	20 octobre 2025	31 décembre 2025	1 ^{er} avril 2025
Couverture	6'438	5'936	4'399
Réactions	105	104	201

Instagram

Instagram est le deuxième canal de communication du SDIS avec 2'189 *followers*. En 2025, la couverture du compte Instagram s'élevait à 29'769 comptes, une diminution de 31.3 % par rapport à 2024. Le taux d'engagement moyen sur le compte était de 14.9 % contre 1.81 % en 2024. Sur l'année, le nombre de publications s'élève à 18, similaire à 2024.

Un *reel* reprenant une tendance de 2020 a dépassé 30'000 vues rien que sur Instagram. À elle seule, cette publication a rapporté 98 *followers* supplémentaires au compte. Il convient de constater que le contenu vidéo (*reels*) offre une couverture plus étendue que le contenu photo sur Instagram. Cependant, le taux d'engagement reste considérablement similaire entre les photos et *reels*.

L'année 2025 s'est révélée fastueuse, particulièrement en ce qui concerne la campagne de recrutement.

⁵ Nombre de comptes ayant consulté un contenu sur la page du SDIS, tous formats confondus.

Ci-dessous, les trois publications ayant récolté le plus de *likes*.

Contenu	Recrutement : La question, elle est vite répondue	Une année riche en contenu !	Feu de véhicule léger
Date	20 octobre 2025	31 décembre 2025	5 août 2025
Like	861	380	351

LinkedIn

LinkedIn est un autre canal important de communication du SDIS, mais avec un public cible plus professionnel, comptant 1'069 *followers*, soit une augmentation de 12.3% par rapport aux 952 *followers* de 2025. En 2025, la couverture du compte LinkedIn s'élevait à

24'838 comptes (30'893 en 2024, soit une diminution de 19.6%), avec un taux d'engagement moyen de 44.85% (45.7% en 2024). Le nombre de publications s'élève à 14.



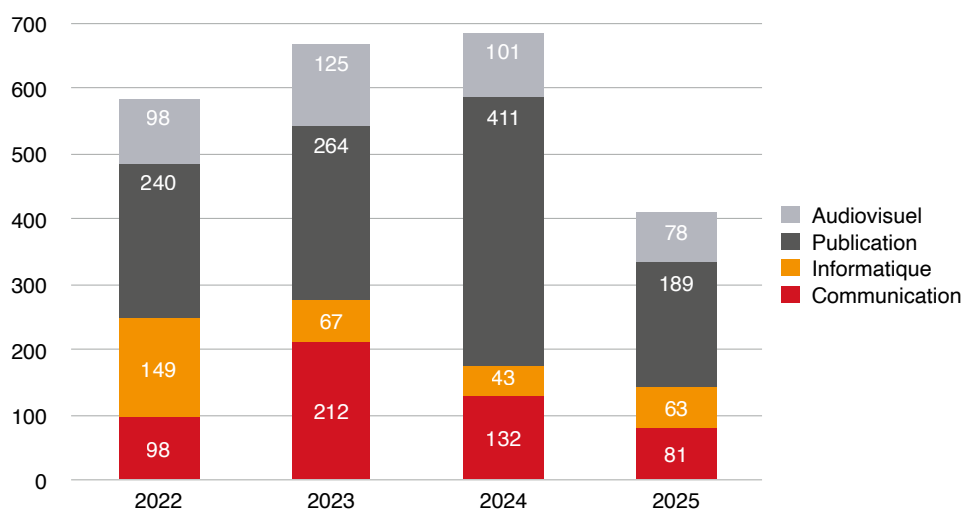
18 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR FACEBOOK

66 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR INSTAGRAM

83 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR FACEBOOK

431 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR INSTAGRAM

HEURES DU PERSONNEL VOLONTAIRE PAR FILIÈRE DU DOMAINE F5/6





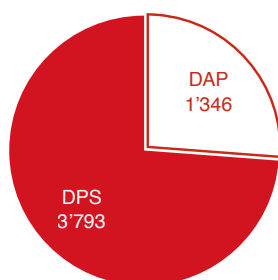
21'162 HEURES DE FORMATION

772 EXERCICES ET SÉANCES INTERNES AU SDIS

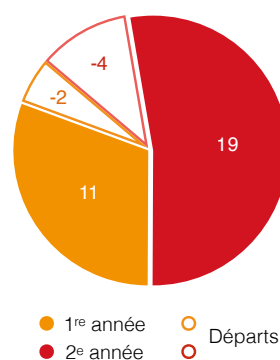
465 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

35.9 ÂGE MOYEN D'UN PORTEUR D'APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE

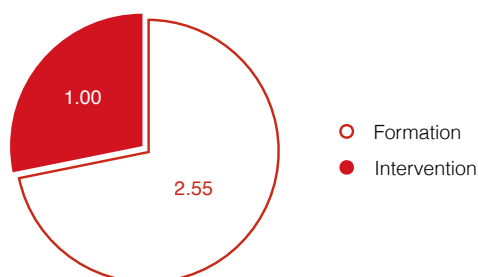
RÉPARTITION DE LA FOCO
[HEURES]



BILAN DE LA FOBA
[PERSONNES]



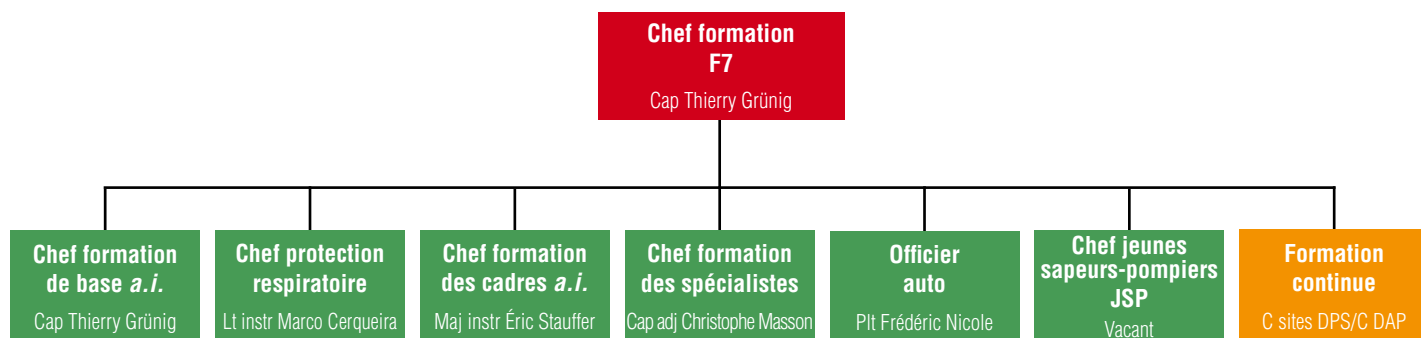
RATIO FORMATION:INTERVENTION



7. FORMATION

7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

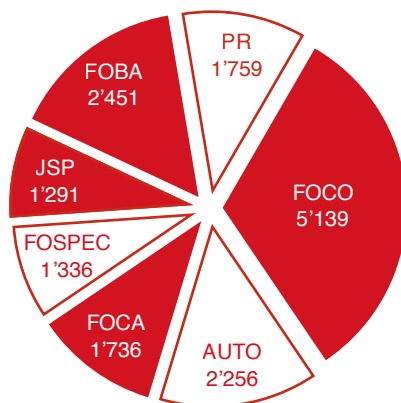
La structure organique du domaine formation a connu un changement avec la démission du chef JSP a.i. qui n'a pas été repourvu. L'organigramme est le suivant :



Le SDIS a effectué un total de 21'162 heures de formation (+11.2 % par rapport à 2024) comprenant 465 jours (+14.2 % par rapport à 2024) de cours de formation

cantonaux et fédéraux ou organisés à l'extérieur. La répartition des heures de formation données, par domaine, se présente comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION



En 2025, le thème cantonal de formation retenu par l'ECA en collaboration avec la Commission cantonale de formation (CCF) était, pour la deuxième année consécutive, les feux de forêt (FdF).

7.2 FORMATION DE BASE

Groupe de travail FOBA

La révision de la FOBA 3 est désormais achevée, ce qui marque également la fin de cette phase pour le groupe de travail, avec maintenant la mise en place d'un suivi. Depuis 2023, le bilan des travaux menés par ce groupe s'avère particulièrement positif : révision des cahiers des charges, de l'organisation et du test annuel des

FOBA 1 et FOBA 2, mise en pratique des adaptations, ainsi qu'une révision du cahier des charges de la FOBA 3. Il reste à formaliser par écrit la politique de formation de la FOBA ainsi que les cahiers des charges respectifs.

Membres FOBA

La FOBA est formée des 17 cadres suivants ayant pour mission de transmettre aux recrues et sapeurs les bases nécessaires aux diverses missions du SDIS :

Fonction	Nom	Provenance	Fonction	Nom	Provenance
Chef <i>a.i.</i>	Cap Thierry Grünig	DPS Yvonand	Formateurs	Sgt Luca Severino	DPS Yverdon-les-Bains
Formateurs	Cap Daniel Hess	DAP Montagny-près-Yverdon		Cpl Joey Bossel	DPS Grandson
	Lt instr Jérémy Brand	DPS Grandson		Cpl Cédric Favre	DAP Montagny-près-Yverdon
	Lt Fabienne Manzi	DPS Yvonand		Cpl Frédéric Moret	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Bastien Raymondaz	DPS Yverdon-les-Bains		Cpl Jules Reymond	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt instr Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains		Cpl Damien Rochat	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Damien Lassueur	DPS Yverdon-les-Bains		Cpl Fabien Rossé	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Claudio Rossi	DPS Yverdon-les-Bains		Cpl Mirco Rossi	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Philippe Sauser	DPS Yvonand		Cpl Cyrill Tâche	DPS Yverdon-les-Bains

Au 1^{er} janvier, la FOBA comptait 50 recrues et sapeurs répartis comme suit :

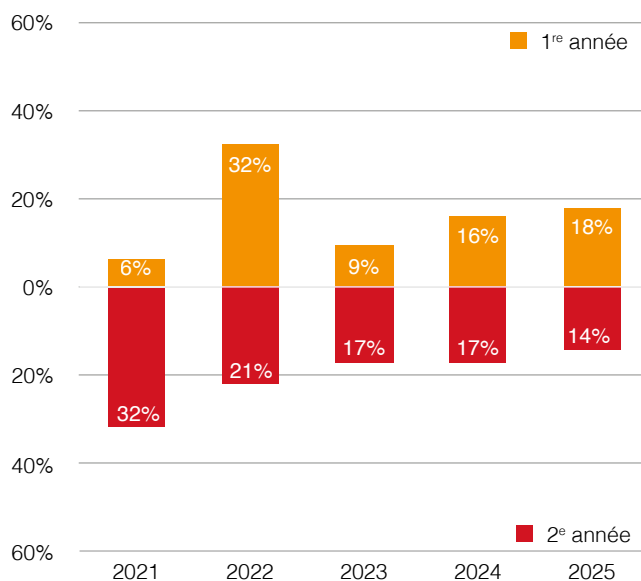
Site	FOBA 1	FOBA 2	FOBA 3
G1 Yverdon-les-Bains	3	6	14
C1 Grandson	2	3	3
B1 Yvonand	2	5	1
B2 Concise	1	-	-
Y1 Chavannes-le-Chêne	-	2	-
Y2 Belmont-sur-Yverdon	1	4	-
Y3 Montagny-près-Yverdon	1	1	-
Y4 Bonvillars	1	-	-
Total	11	21	18

Il convient de préciser que le personnel FOBA 2 et FOBA 3 est également incorporé opérationnellement dans un site DPS et astreint au service de permanence.

s'est déroulée en présence de l'ensemble de de l'État-major, des cadres FOBA ainsi que du Président du Codir, M. Christian Weiler.

La promotion des recrues FOBA 1 et sapeurs FOBA 2 a été officialisée dans le cadre d'une cérémonie qui

ÉVOLUTION DES DÉPARTS FOBA EN COURS D'ANNÉE



FOBA 1

Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin d'assurer la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier.

À l'issue du test annuel, qui s'est déroulé le 19 novembre, 7 recrues ont été promues en FOBA 2. Les Rec Fiona Heim (DAP Belmont-sur-Yverdon) et Vladimir Ducommun (DPS Concise) se sont particulièrement distingués en obtenant le meilleur résultat du test, *ex æquo*, avec une note de 5.39 sur 6. Deux recrues redoubleront leur FOBA 1. La moyenne générale des tests s'élève à 4.74 sur 6 (4.88 sur 6 en 2024). Le taux de présence moyen aux exercices atteint 96 %.

Deux recrues ont démissionné durant l'année: l'une à la suite d'un déménagement avant le premier exercice, l'autre en raison d'un changement de statut professionnel en cours d'année. Cette situation entraîne une augmentation du taux de démission (18.2%, contre 11.1% en 2024). Il convient toutefois de relativiser ce nombre au regard du faible effectif de la FOBA 1 cette année. Ainsi, quatre recrues intégreront le DPS et trois rejoindront le DAP en 2025.

FOBA 2

Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés tout au long de l'année afin de poursuivre la transmission des bases nécessaires au métier

de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel, 10 sapeurs DPS ont été promus en FOBA 3 pour 2026 et 7 sapeurs rejoindront définitivement le DAP. Le meilleur résultat du test a été réalisé par le Sap David Therisod du DPS Yverdon-les-Bains avec une note de 5.35 sur 6 (moyenne générale 4.46 sur 6). Le taux de présence moyen aux exercices était de 86 %.

Quatre Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ayant obtenu leur flamme 3 en 2024 ont été retenus après avoir passé avec succès les tests de sélection. Ils ont directement intégré la FOBA 2 au 1^{er} janvier 2025 au même titre qu'un sapeur a redoublé sa FOBA 2. Hormis une admission en cours d'année et l'absence longue durée d'un sapeur, trois démissions pour raisons diverses sont à déplorer sur l'ensemble de l'année représentant un taux de départ assez stable de 14.28 %.

FOBA 3

Trois exercices de consolidation ont été organisés en soirée. Ils comprenaient les thèmes suivants: l'engagement tonne-pompe, la motopompe, les grands consommateurs hydrauliques, les phases 1 et 2 ABC, ainsi que le forçement de porte. Un exercice d'introduction à la désincarcération dédié au personnel du DPS Yverdon-les-Bains a également été réalisé. Ainsi, 17 sapeurs ont achevé leur formation de base au terme du troisième exercice.





7.3 FORMATION PR

Au 31 décembre, le domaine de la protection respiratoire était composé des 11 cadres suivants, chargés de transmettre aux porteurs d'appareil de protection

Fonction	Nom	Provenance
Chef	Lt instr Marco Cerqueira	DPS Yverdon-les-Bains
Remplaçant	Plt instr Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains
Formateurs	Cap adj Christophe Masson	DPS Yverdon-les-Bains
	Plt Stéphane Frossard	DPS Yvonand
	Plt Stéphane Willommet	DPS Yverdon-les-Bains
	Lt instr Jérémie Brand	DPS Grandson

respiratoire (PAPR) les bases nécessaires aux diverses missions du SDIS :

Fonction	Nom	Provenance
Formateurs	Sgt chef Benjamin Évard	DPS Concise
	Sgt Raphaël Gelinard	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Luis Carlos Gouveia	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt instr Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Mathieu Sandoz	DPS Yverdon-les-Bains

En 2025, les exercices protection respiratoire (PR) étaient répartis comme suit :

Titre	Nombre
Cours de cadres	1
Cursus PAPR ⁶	6
Exercice PR	23
Exercice d'engagement tunnel	1
Formation engagement pratique PR	2
Piste PAPR La Rama	3
Simulateur incendie La Rama	1
Test de sélection PAPR	2

Par ailleurs, le personnel PAPR a participé à :

- 71 jours de formation complémentaire aux cours cantonaux.
- 60 jours de formation spécifique sur les infrastructures souterraines de circulation (tunnels, parking, etc.) à l'*International Fire Academy* (IFA).

Quarante-quatre PAPR ont également réalisé, en interne au sein du SDIS, un test de performance physique re-

connu par l'ECA. Ce test est obligatoire tous les deux ans pour chaque PAPR dans le cadre de sa participation à la formation sur la piste PAPR de La Rama.

Au 31 décembre 2025, le nombre de porteurs au sein du SDIS est stable et s'élève à 76, en tenant compte des double-incorporés. La répartition, par domaine de compétence, est la suivante :

Site/section	Porteur APR	BC ⁷	Formateur	Formateur MF ⁸	Chef de piste
G1 Yverdon-les-Bains	49	17	8	3	3
C1 Grandson	12		1		
B1 Yvonand	10		1		
B2 Concise	5		1		
Total	76	17	11	3	3

Cursus PAPR

Au terme de la période de postulation pour la sélection des cadres et des spécialistes, neuf personnes ont présenté leur candidature à la fonction de PAPR. Tous les candidats ont été convoqués à la phase de sélection, reposant sur plusieurs épreuves destinées à évaluer leurs aptitudes : test de performance physique, test de claustrophobie, évaluation de la résistance mentale, ainsi que contrôle des connaissances générales liées au métier de sapeur-pompier.

À l'issue de cette phase, quatre candidats ont été retenus pour la suite du processus. Ils débiteront le cursus PAPR en 2026. Ce cursus consiste en une formation spécifique en protection respiratoire, destinée aux nouveaux PAPR. Il se déroule sur une année et se compose de sept modules. Les thèmes abordés comprennent notamment : l'organisation du domaine, la mise en service et la préparation de l'appareil de protection respiratoire, l'emploi du matériel, le travail d'équipe, le rôle

⁶ Nouveaux PAPR

⁷ Biologique-chimique

⁸ Maison de feu, située à La Rama

du surveillant, une introduction à la lance Cobra et un engagement sur feux réels.

En parallèle, les nouveaux porteurs suivent, durant la même année, le cours cantonal « Engagement porteur APR – base 1 » (PR01), d'une durée de trois jours. Ce n'est qu'après avoir participé au septième et dernier module de la formation spécifique qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que PAPR.

Exercices PR

Quatre exercices PR ont été organisés sur l'année. Le principe de la permutation a été maintenu pour l'ensemble de ces exercices, contribuant à assurer un excellent taux moyen de participation de 97.7 % (+2 % en comparaison avec 2024). Il convient de rappeler que tout porteur ne participant pas à un exercice, que ce soit pour une raison injustifiée ou à la suite d'un accident ou d'une maladie, est automatiquement suspendu de l'activité opérationnelle jusqu'à sa prochaine participation.

Les exercices ont porté sur les thématiques suivantes :

- Exercice 1 : retour d'expérience sur une intervention feu de cuisine, introduction du nouveau protocole de surveillance PR élaboré par le SDIS et engagement feu sous protection respiratoire
- Exercice 2 : protocole d'engagement PR et utilisation du matériel auxiliaire
- Exercice 3 : engagement feu, action opérationnelle (AO) recherche et sauvetage dans un grand volume
- Exercice 4 : engagement sur feu réel comprenant la mise en application des AO extinction et recherche et sauvetage.

Ces formations ont notamment permis de consolider la préparation personnelle et matérielle, ainsi que de renforcer le conditionnement mental des intervenants face aux interventions du quotidien. Elles ont également contribué à la maîtrise des procédures de surveillance lors d'un engagement PR, à l'utilisation du matériel auxiliaire PR, à la gestion des engagements prolongés en bi-bouteilles, ainsi qu'à l'application des actions opérationnelles et des techniques de recherche et sauvetage, conformément à la doctrine cantonale.

Complétés par la participation ponctuelle aux exercices d'instruction, cours cantonaux, tests de performance annuels, et autres activités, ces exercices permettent d'atteindre aisément le quota minimum de 12 heures de formation en protection respiratoire par sapeur et par année, tel qu'exigé par la Directive cantonale sur la protection respiratoire de l'ECA.

Formation engagement pratique PR

Le 13 décembre, une délégation de 24 PAPR du SDIS s'est rendue à Couvet (NE), sur le plateau technique de la Presta, afin de suivre une formation sur feux réels. Encadrés par les formateurs protection respiratoire du SDIS, les participants ont ainsi pu évoluer dans la « maison du feu », infrastructure permettant de reproduire de manière contrôlée des phénomènes thermiques et des conditions d'engagement réalistes. Cette journée a offert aux porteurs présents, majoritairement au bénéfice d'une expérience confirmée dans le domaine PR, l'opportunité de renforcer leurs compétences en lutte contre les incendies en intérieur, dans un cadre immersif fidèle à la réalité des interventions.



7.4 AUTO

Généralités

Le domaine des automobilistes (AUTO) constitue un pilier essentiel de la capacité opérationnelle du SDIS : sans conducteur, impossible de déplacer des véhicules. Les activités de formation, de validation et de maintien des compétences visent prioritairement à réduire les accidents impliquant les véhicules.

La conduite, en particulier avec moyens prioritaires, impose des exigences élevées en matière de maîtrise technique,

d'anticipation et de gestion des risques. Dans ce contexte, une attention constante est portée à la qualité des cursus proposés, à l'évaluation objective des candidats et au maintien durable des acquis. Cette dynamique participe directement à la sécurité du personnel, à la fiabilité des engagements et à la qualité du service rendu à la population.

Pour ce faire, le domaine est constitué des formateurs suivants, placés sous la conduite de l'Officier auto, le Plt Frédéric Nicole :

Formateurs	Provenance	Moniteur conduite	Formateur permis C1/118	Formateur MEA	Formateur grutier	Pilote bateau
Plt Xavier Boesiger	DAP Bonvillars	•				
Plt Sylvain Malherbe	DAP Belmont-sur-Yverdon		•			
Plt Frédéric Nicole	DPS Yverdon-les-Bains			•	•	•
Plt instr Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains			•	•	
Plt Stéphane Willommet	DPS Yverdon-les-Bains				•	
Lt Thierry Genillod	DPS Yvonand	•	•			
Lt Christopher Hose	DPS Yverdon-les-Bains			•	•	•
Lt Luc Humbert	DPS Concise	•				
Four Steves Buchs	DAP Chavannes-le-Chêne	•				
Sgt chef Bastien Raymondaz	DPS Yverdon-les-Bains	•		•	•	
Sgt chef Sébastien Testuz	DPS Grandson	•				
Sgt Nadia Jaccard	DPS Grandson	•	•			
Sgt Bernard Jacot	DPS Grandson	•	•			
Sgt Manuel Lemos	DPS Yverdon-les-Bains	•				
Sgt Christophe Lüthi	DPS Yverdon-les-Bains	•		•		
Sgt Gerardo Riccio	DPS Yvonand	•	•			
Sgt Mathieu Sandoz	DPS Yverdon-les-Bains	•	•			
Cpl Philippe Steiner	DAP Montagny-près-Yverdon	•				
Cpl Sébastien Wehrle	DAP Belmont-sur-Yverdon	•				
App Jonathan Gregoire	DPS Yvonand	•	•			

Conducteur véhicules légers

Onze candidats conducteurs de véhicules légers ont été validés pour la conduite en moyens prioritaires à l'issue de quatre modules internes de formation spécifique. Le quatrième module, correspondant au test de validation, vise à garantir une évaluation objective et individuelle de l'assurance en conduite et des compétences de manœuvre avec les différents véhicules.

Conducteur poids lourds

Onze conducteurs poids lourds ont entièrement finalisé leur cursus et ont été validés pour la conduite avec moyens prioritaires à la suite de leur participation au deuxième et dernier module de formation.

Six candidats ont réussi leurs examens pratiques C1/118 en 2025. Ils ont participé au premier des deux modules de formation véhicule d'urgence, en vue de leur validation pour la conduite avec moyens prioritaires prévue au premier trimestre 2026. Par ailleurs, un candidat s'est vu retirer son statut de candidat conducteur poids lourd.

Dans le cadre des postulutions des cadres et spécialistes, dix candidats ont été retenus pour la volée 2026. Parmi ceux-ci, trois candidats ont déjà leur permis C1 et suivront uniquement la formation pratique en vue de l'obtention du permis C1/118 et un candidat déjà détenteur du permis C suivra uniquement les conversions des véhicules et le module de consolidation à la conduite avec moyens prioritaires.

Machiniste échelle automobile

L'effectif actuel de 32 machinistes échelle automobile demeure stable. Chaque machiniste est tenu de participer à deux sessions annuelles de formation continue, au cours desquelles sont abordés la reconnaissance d'objectifs spécifiques, le positionnement et le maniement de l'échelle automobile, ainsi que la résolution de pannes mineures. Aucun recrutement n'a été effectué en 2025, afin de maintenir un engagement régulier des machinistes actuels, que ce soit en intervention ou en exercice.

Conducteur poids lourd 9'000 litres

Quatre personnes ont participé au cursus TP9, composé de quatre modules couvrant la présentation du véhicule, la gestion des gabarits, la maîtrise du véhicule, l'utilisation du système *Pump and Roll*, l'engagement du mât d'éclairage, le déploiement du bassin, ainsi que l'aspiration rivière avec l'engagement de gros consommateurs tels qu'un canon à eau, pour un total de 11 heures de formation, nécessaires à la validation de la spécialisation TP9, portant ainsi l'effectif total à 24 conducteurs.

Compte tenu des spécificités du véhicule, chaque conducteur TP9 a également participé à deux modules de deux heures visant à garantir le maintien des compétences. Enfin, quatre conducteurs poids lourds supplémentaires, nommés par l'État-major, seront formés en 2026.

Pilote bateau

Un membre du personnel permanent a passé avec succès le permis de pilote bateau en juillet portant ainsi l'effectif à neuf pilotes.

7.5 FORMATION DES CADRES

La formation des cadres est responsable de former tous les échelons hiérarchiques depuis le chef de groupe (échelon I) jusqu'aux officiers supérieurs et membres de l'État-major (échelon IV).

Cursus chef de groupes (échelon I)

Cinq candidats échelon I ont participé au cursus chef de groupe réparti sur trois modules :

Module 1 · Conduite et leadership

Module 2 · Méthodologie didactique

Modules 3 & 4 · Consolidation théorique et pratique

Cursus chef d'intervention (échelon II)

Le cursus CI 2024-2025 a pu se poursuivre et s'achever en toute beauté la nuit du 27 au 28 septembre. Ce sont ainsi 2 participants du SDIS NV avec 2 participants du SDIS Broye-Vully et 1 du SDIS Plaine-de-l'Orbe qui ont pu démontrer leurs compétences tout au long de la nuit, au travers de 10 interventions en conditions quasi-réelles.

Cours de cadres du SDIS

Le samedi 29 mars a eu lieu le traditionnel cours de cadres du SDIS, réunissant tous les échelons I, II, III et IV du SDIS. Ce sont ainsi 89 sapeurs qui ont pu bénéficier d'une mise à niveau sur huit thèmes principaux : premières mesures en intervention, aspects financiers des interventions, rôle et responsabilité du chef de groupe, rythme de conduite du chef de groupe, structure d'une leçon, évaluation des connaissances générales, transport d'eau et principe et engagement de la ventilation. En outre, deux présentations théoriques ont été dispensées : tout d'abord sur le train d'extinction et de sauvetage (TES) des CFF par le Lt col Jean-Christophe Emery, Chef Surface Ouest Intervention et sur les feux de forêt, par le Lt instr Jérémy Brand.

Grutiers

Les spécificités liées au maintien des acquis et à la procédure d'engagement de la grue que ce soit pour la logistique, la formation, des événements divers ou pour les interventions nécessitent de redéfinir le cahier des charges et les besoins en formation continue. Une réflexion est en cours et un groupe de travail a été mis en place. Les résultats sont attendus pour 2027.

Élévateur à timon S2

Au terme de la phase de sélection des cadres et spécialistes, 12 candidats ont été retenus dont 4 se sont vu attribuer directement la spécialisation en raison de la détention du permis cariste ou élévateur à timon. Ainsi, sept candidats ont participé avec succès au cursus de formation interne comprenant une partie théorique puis une phase pratique, suivies d'examens.

Tests de sélection

Les tests de sélection des cadres échelons I (sous-officier) et II (sous-officier supérieur) ont été menés le 28 octobre. Sept candidats ont réussi la sélection pour l'échelon I alors que deux candidats ont réussi la sélection pour l'échelon II.

Cours de cadres interSDIS

Le cours de cadres interSDIS, réunissant les SDIS du grand Nord (Broye-Vully, Ste-Croix/Pied-de-la-Côte, Haute-Broye, Gros-de-Vaud, Plaine de l'Orbe et Vallorbe-Région), s'est tenu le 1er mars à la caserne de Moudon. Huit membres du SDIS y ont participé. Organisée par les collègues du SDIS Haute-Broye, cette journée de formation a permis aux participants de suivre plusieurs ateliers : présentation du dispositif cantonal d'urgence préhospitalière, détachement du poste médical avancé et soutien sanitaire opérationnel, TP9000 et drones.

Facilitation visuelle Bikablo

Les 16 et 17 juin, huit personnes ont participé à la formation Bikablo, animée par Charles-Louis De Maere. Cette formation a offert aux participants une immersion pratique dans l'univers de la facilitation visuelle. Elle permet de maîtriser les fondamentaux du langage visuel : formes simples, pictogrammes, personnages, usage stratégique des couleurs et de l'espace pour structurer efficacement l'information. Grâce à une approche bienveillante et accessible, même les personnes sans compétences en dessin ont pu acquérir des outils concrets pour enrichir leurs présentations, prises de notes ou animations de groupe. Riche en échanges, cette session a favorisé un apprentissage collectif stimulant.

Ce principe de facilitation visuelle est destiné, dans un premier temps, aux cadres de la FOBA ainsi qu'aux chefs d'intervention. Par la suite, les moniteurs JSP et les échelons I du SDIS seront également formés. L'idée est d'offrir aux formateurs une méthode permettant d'introduire une leçon ou de conclure un exercice par un visuel clair, favorisant une meilleure assimilation pour les participants. Pour les chefs d'intervention, elle

constitue un outil efficace permettant de synthétiser rapidement l'appréciation d'un problème sur papier. Elle facilite également la présentation concise des résultats de séances ou de travaux de réflexion collective. Bien que sa mise en place progressive nécessite du temps, cette méthode présente une réelle plus-value pour l'ensemble du SDIS.



7.6 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Véhicule poste de commandement (VPC)

Dans le cadre de la collaboration avec nos partenaires, le VPC a été engagé conjointement avec l'armée, notamment à la place d'armes de Chamblon lors d'un exercice d'engagement. Il a également été sollicité dans le cadre de l'exercice TURBO organisé par l'EMCC, ainsi que dans le tunnel d'Arrissoules lors d'un exercice de grande envergure conduit par l'Office fédéral des routes (OFROU).

La formation des 13 aides au commandement (AIC) affectées au VPC s'est articulée autour de deux modules de formation continue, le premier à dominante technique et le second sous forme d'exercice d'engagement. Ceci a permis une mise à niveau des connaissances en matière d'exploitation du VPC, des moyens de communication (radio Polycom, console de téléphonie) et des schémas tactiques.

Nouveaux animaux de compagnie (NAC)

Les 11 et 16 décembre, les spécialistes NAC ont suivi une formation dispensée par Julien Regamey de la société *L'Œil Sauvage – Wildlife Experience*, visant à consolider les acquis avec un accent sur la recherche, l'approche et la capture d'animaux venimeux dans des environnements variés.

Ils ont ainsi capturé un scorpion, une mygale, un cobra monocle albinos et manipulé plusieurs espèces, dont un agame barbu, un python royal et un crotale.

Antichute

Cinq membres du groupe antichute ont participé à une formation externe dispensée dans les locaux de la société *Sécurité Industrie Sàrl* à Cossonay. Cette formation a permis d'aborder les principes du travail en hauteur, les bases légales, les dispositifs antichute et leurs caractéristiques, les systèmes de maintien ainsi que les



techniques de secours aux victimes. Au terme de cette formation, les participants ont obtenu une certification SUVA « Travail en hauteur et antichute », niveau 1. La formation menant à l'obtention du niveau 2 est planifiée en 2026.

Pionnier

Entre novembre et décembre, plusieurs sessions d'une formation spécifique dans le domaine pionnier ont été organisées en collaboration avec le CSU-nvb. Cette formation, reposant sur un scénario d'accident impliquant une chargeuse à pneus à bras télescopique et deux véhicules légers, dont l'un a terminé sa course dans un ruisseau, a permis d'impliquer des figurants, afin de garantir une mise en situation réelle.

Ce dispositif a permis d'évaluer l'ensemble des phases d'un engagement pionnier, depuis la sécurisation des lieux jusqu'à l'extraction des victimes.

Sanitaire

Le SDIS a poursuivi le développement des compétences sanitaires. Ainsi, 51 sapeurs ont participé à cinq sessions de recyclage BLS/AED, permettant le renouvellement du certificat BLS-AED-SRC et le maintien dans le réseau First Responder. Ces formations ont mis l'accent sur les fondamentaux, les mises en situation ainsi que la gestion du stress thermique en intervention.

En complément, 14 sapeurs formés hors cadre pompier ont suivi un module spécifique de deux heures portant notamment sur les hémorragies, les atteintes liées aux incendies, les traumatismes ainsi que les contraintes thermiques rencontrées en intervention.

Enfin, 70 membres du DAP ont bénéficié d'une formation axée sur les bases de l'ABC, le BLS-AED non certifiant, la PLS, l'hémostase et l'aide au portage, assurant un niveau de préparation homogène et adapté aux réalités du terrain.

OFSI

En plus de la formation continue et, sur proposition de l'ECA, deux personnes du SDIS ont eu l'occasion d'effectuer un stage d'une journée au sein de la caserne des pompiers CFF à Renens dans laquelle est stationné le train d'extinction (TES). Ce stage leur a permis de découvrir la vie en caserne et diverses interventions pour lesquelles le TES est mobilisé.

Tout au long de l'année, une collaboration active est menée avec le gestionnaire d'infrastructure (GI) Travys quant à notre secteur d'intervention sur la ligne Yverdon-Sainte-Croix (voie étroite), Orbe-Chavornay et le Pont-Le Brassus.

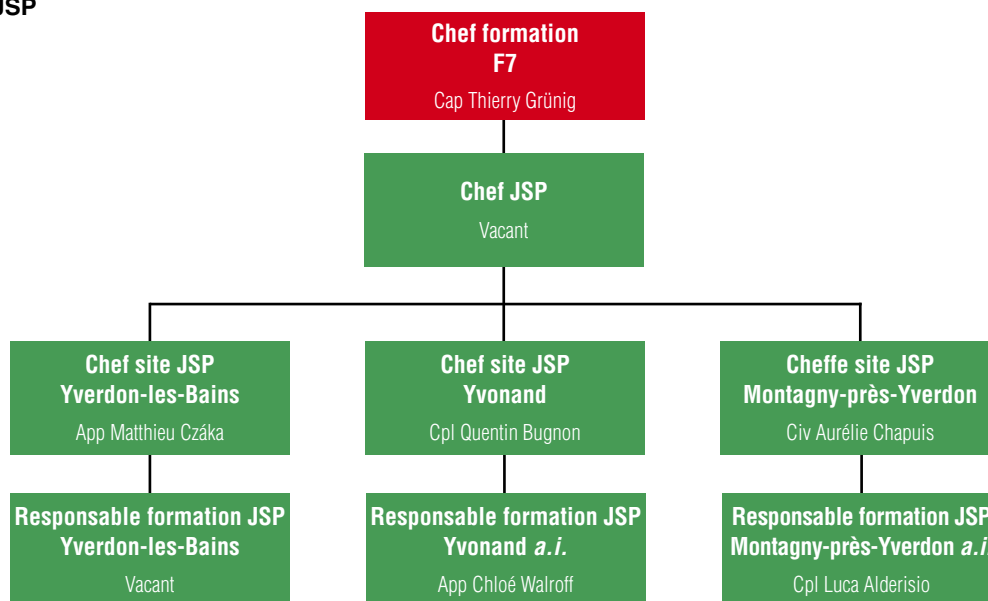
7.7 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Généralités

À la suite de la démission du Plt Paulo Filipe de ses fonctions de Chef JSP a.i. et de Chef de site JSP Yverdon-les-Bains, l'App Matthieu Czaka a été nommé à la fonction de Chef de site JSP Yverdon-les-Bains. Cette nomination a laissé vacant le poste de Responsable formation JSP du site. Le poste de Chef JSP n'a pas encore été repourvu.

La Direction JSP, fondée sur une collaboration étroite entre personnel civil et uniformé à différents échelons hiérarchiques, se compose comme suit :

Direction JSP



L'encadrement des JSP, ayant pour mission de leur transmettre les bases de la prévention incendie et du métier de sapeur-pompier se compose des 30 cadres suivants :

Nom	Provenance
Plt Stéphane Frossard	JSP Yvonand
Of spéc Adeline RoCHAT	JSP Yverdon-les-Bains
Lt Fabienne Manzi	JSP Yvonand
Four Steves Buchs	JSP Yvonand
Sgt chef Luis Carlos Gouveia	JSP Yverdon-les-Bains
Sgt Carlos Martins	JSP Yvonand
Sgt Gerardo Riccio	JSP Yvonand
Sgt Philippe Sauser	JSP Yvonand
Sgt Olivier Tellenbach	JSP Yvonand
Sgt Peter Ziegler	JSP Yvonand
Cpl Luca Alderisio	JSP Montagny-près-Yverdon
Cpl Hermeline Bannier	JSP Yverdon-les-Bains
Cpl Quentin Bugnon	JSP Yvonand
Cpl Sarah Das Neves	JSP Yverdon-les-Bains
Cpl Paulo Sergio Fonseca	JSP Yverdon-les-Bains

Nom	Provenance
Cpl Chérif Kasdi	JSP Yverdon-les-Bains
App Jolan Crevoisier	JSP Yverdon-les-Bains
App Matthieu Czaka	JSP Yverdon-les-Bains
App Léo Overney	JSP Montagny-près-Yverdon
App Ella Piguet	JSP Montagny-près-Yverdon
App Chloé Walroff	JSP Yvonand
Sap Nathan Gerbex	JSP Montagny-près-Yverdon
Sap Sébastien Maure	JSP Yvonand
Sap Yohan Stauffer	JSP Yverdon-les-Bains
Civ Sabrina Augugliaro	JSP Yvonand
Civ Aurélie Chapuis	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Robin Herzog	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Daniel Jeannin	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Didier Jeannin	JSP Montagny-près-Yverdon
Civ Alexia Villemin	JSP Montagny-près-Yverdon

Un guide « d’instruction »

Le Groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP) a publié en 2025 un guide d’instruction visant à harmoniser la formation des JSP à l’échelle cantonale. Structuré par thématique, ce document définit les objectifs pédagogiques et propose des exercices de référence constituant ainsi un cadre utile pour identifier les exigences minimales attendues.

Son contenu s’inscrit globalement dans la continuité des pratiques des JSP régionaux du Nord vaudois et est intégré comme document de référence. Il est utilisé de manière ciblée en complément des dispositifs existants et futurs. Dans ce contexte, un groupe de travail JSP sera mis en place en 2026 afin de renforcer l’harmonisation de la formation au niveau régional, en tenant compte des orientations du GVJSP et en garantissant une cohérence avec l’organisation et les réalités opérationnelles du SDIS.

Formation spécifique des moniteurs JSP

En collaboration avec le Centre d’Entraînement aux Méthodes d’Éducation Active (CEMEA), une formation obligatoire pour l’ensemble des moniteurs et futurs moniteurs JSP, structurée en quatre modules, a été mise en place dès cette année.

Module 1 - besoins de l’enfant et du jeune : compréhension des besoins individuels et collectifs afin d’adapter l’encadrement, prévenir les dysfonctionnements et favoriser une dynamique de groupe équilibrée.

Module 2 - attitudes éducatives : identification et utilisation adaptée des différentes postures éducatives, permettant d’améliorer la qualité de l’encadrement et la pertinence des interventions.

Module 3 - prévention des abus sexuels : sensibilisation aux risques, acquisition des notions fondamentales et adoption des comportements adéquats face à des situations d’abus.

Module 4 - sécurité physique et responsabilité juridique : prise de conscience des responsabilités liées à la fonction d’encadrement et des limites d’intervention selon les situations rencontrées.

Ainsi, 26 moniteurs ont pu suivre les 4 modules lors de journées de formation qui se sont déroulées les 5 avril, 24 mai, 8 et 29 novembre. Cette formation sera reconduite en 2026 pour les moniteurs restants.

Formation

Vingt heures de formation, réparties sur huit ou dix exercices selon les sites et couvrant divers thèmes liés au domaine des sapeurs-pompiers, ont été dispensées tout au long de l’année. À cela s’ajoutent deux exercices spécifiquement dédiés aux cadets⁹, ainsi qu’un troisième exercice durant lequel les cadets ont intégré la FOBA lors d’une journée d’instruction. Ce fut pour eux un moment d’échange, offrant l’opportunité de démontrer leurs connaissances et compétences dans le domaine.

Les flammes

Chaque JSP peut passer une série d’examens afin d’obtenir la reconnaissance des acquis durant sa formation. Le tableau suivant résume le principe des flammes et les conditions pour se présenter à l’examen.

Flamme			
	Flamme 1	Flamme 2	Flamme 3
Conditions pour se présenter à l'examen	Dès la 12 ^e année, minimum 1 année de JSP	Titulaire de la flamme 1, dès 14 ans, et minimum 2 ans de JSP	Titulaire de la flamme 2, dans l'année civile des 16 ans et 3 ans de formation JSP
Examen	Interne au SDIS	Interne au SDIS	Cantonal via le GVJSP

⁹ JSP à partir de 16 ans.

Flammes 1 et 2

Le 24 septembre les examens Flammes 1 et 2 ont été organisés à la caserne d'Yverdon-les-Bains. Ces examens sont axés sur un contrôle des connaissances des thèmes généraux en lien avec le domaine des sapeurs-pompiers.

À l'issue de ces tests, 9 jeunes sapeurs-pompiers ont obtenu leur grade de Flamme 1 alors qu'un a échoué. Il pourra se représenter en 2026. La JSP Natacha Ziegler (JSP B1) s'est distinguée en terminant première avec la note de 5.5 sur 6 et la mention « Très bien ». Le JSP Ayden Nobs (JSP B1) a terminé à la deuxième place avec la mention « Bien ». Les JSP Noah Bürki (JSP Y3) et Laurent Despond (JSP B1) se classent à la troisième place *ex æquo*.

Cinq jeunes sapeurs-pompiers Flamme 1 se sont présentés au test Flamme 2. Quatre ont obtenu leur grade de Flamme 2 et un est en échec et se représentera en 2026. La Flamme 1 Chloé Durussel (JSP B1) s'est distinguée en terminant première avec la note de 5.1 sur 6 et la mention « Bien ». La Flamme 1 Lucie Genillod (JSP G1) a terminé à la deuxième place avec la mention « Bien » et le Flamme 1 Valentin Buchs (JSP B1) a obtenu la troisième place.

Flamme 3

Cinq jeunes sapeurs-pompiers Flamme 2 se sont présentés le 13 septembre au Centre de Formation de la Rama à Montheron pour passer leur examen Flamme 3. Au cours de cette journée, ils ont participé à différents ateliers (cohésion d'équipe, technique, hydraulique,

etc.) visant à valider leurs connaissances du métier de sapeur-pompier devant un collège d'instructeurs fédéraux.

Tous ont réussi cet examen, ce qui leur permettra, s'ils poursuivent leur engagement en tant que sapeurs-pompiers, d'être dispensés du cours de formation de base cantonal.

Relocalisation du site JSP Montagny-près-Yverdon

À la suite d'une analyse du site JSP de Montagny-près-Yverdon, certaines limites ont été identifiées en matière de sécurité et d'adéquation des infrastructures pour la formation des JSP. Dans une logique d'amélioration continue, l'État-major a retenu la relocalisation de la section JSP Y3 à la caserne DPS C1 de Grandson. Cette orientation a été validée par le Codir et les communes concernées ont été informées.

Cette évolution permettra de garantir un environnement sécurisé, maîtrisé et mieux adapté aux exigences de la formation. Elle offrira également un réel gain sur le plan pédagogique grâce à des infrastructures modernes et à la disponibilité d'un matériel d'intervention complet, permettant de diversifier et de renforcer la qualité des exercices proposés.

Cette relocalisation améliorera également la cohérence territoriale en rapprochant les JSP de leur site de formation et en limitant les déplacements des familles. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2026, le site JSP Y3 Montagny-près-Yverdon sera désigné « Site JSP C1 Grandson ».



7.8 INSTRUCTEURS FÉDÉRAUX

Le collège des instructeurs fédéraux est constitué du personnel suivant :

Instructeur	Base	Protection respiratoire	Conduite d'intervention	ABC	Événements majeurs
Maj instr Éric Stauffer	•		•	•	•
Cap adj Christophe Masson	•	•	•	•	•
Cap instr Charles-André Paupe	•		•		
Plt instr Matthieu Giarlon	•	•			
Plt instr Michaël Prontera	•				
Lt instr Jérémie Brand	•				
Lt instr Marco Cerqueira	•	•			
Sgt instr Michaël Monney	•				

Les instructeurs du SDIS sont très actifs dans les cours cantonaux, notamment en protection respiratoire, tactique, hydraulique, phénomènes thermiques, formation de base, ventilation et entretien du matériel et des APR. Il convient de relever que le Cap adj Christophe Masson a réussi le cours fédéral d'instructeur ABC. Par ailleurs,

la Lt Fabienne Manzi a réussi le cours de base de l'École suisse d'instructeurs sapeurs-pompiers à Seewen (SO). Elle devient de ce fait la première femme du SDIS à obtenir le brevet d'instructrice fédérale et rejoindra le collège des instructeurs fédéraux du SDIS dès 2026.

7.9 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

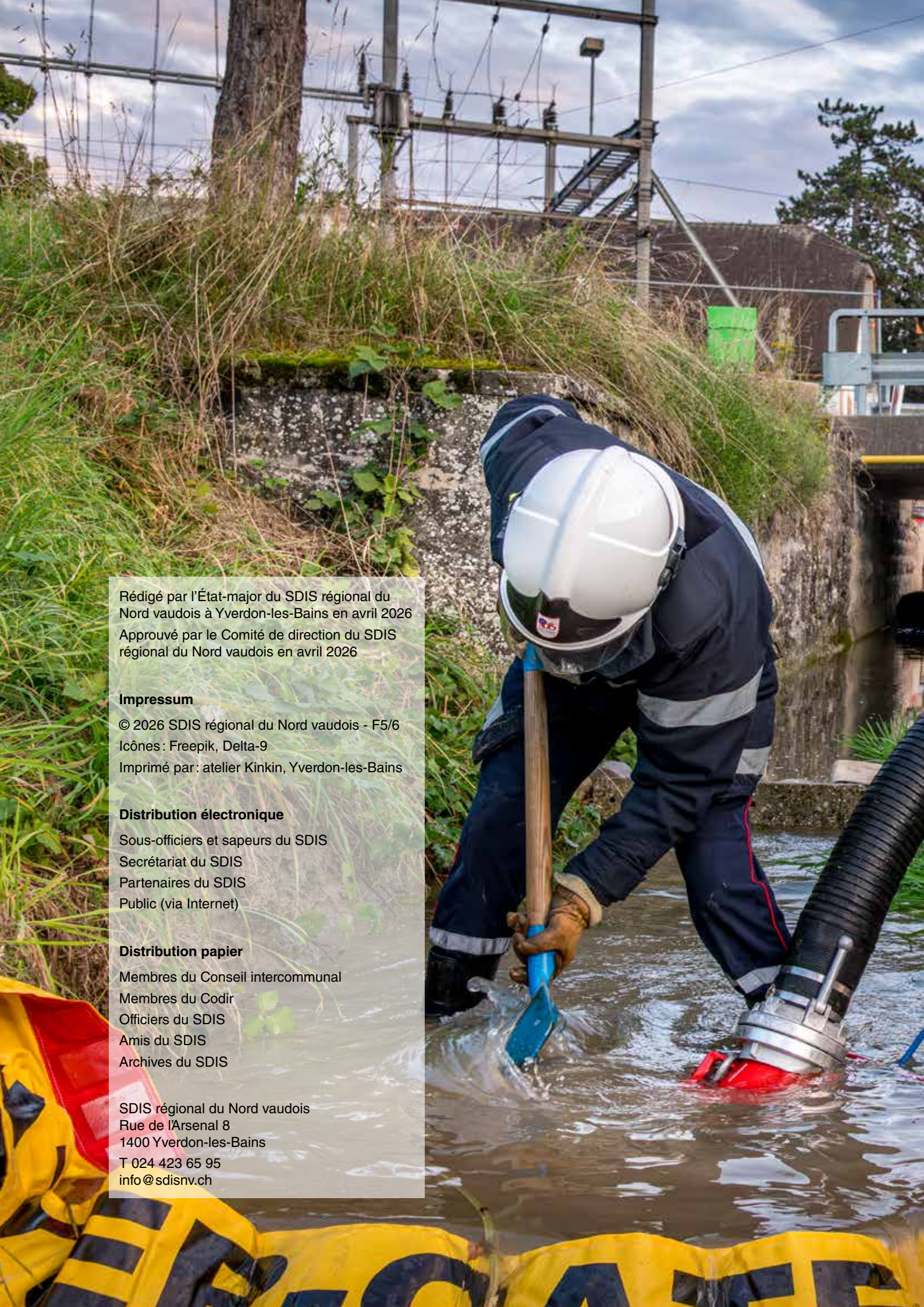
En 2025, le personnel du SDIS a :

- suivi avec succès 115 formations ouvertes à distance (FOAD), ainsi que 12 FOAD Feux de Forêt niveau 1 (équipier) et 215 FOAD en lien avec la formation radio-transmission (RT01), dispensée en interne.
- effectué 462 jours de cours cantonaux pour un total 4'305.50 heures,
- effectué 3 jours de cours fédéraux ou autres cours organisés à l'extérieur,

selon la répartition suivante :

Types de cours	Nombre de jours
Chef VPC	4.0
Chefs de groupes	12.0
Conduite d'intervention - Chef d'intervention	12.0
Conduite d'intervention - conduite coordonnée d'un groupe	8.0
Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe	20.0
Conduite rail ISC	4.0
Cours BLS / AED	8.0
Cours chimique pour chef	8.0
Cours de base rail ISC	10.0
Cours de base route (partie 1) ISC	20.0
Cours de base route (partie 2) ISC	6.0
Cours de formation à la conduite d'événement majeur	5.0
Cours de répétition conduite route ISC	8.0
Cours de répétition rail ISC	8.0
Cours de répétition route ISC	15.0
Éléments naturels	2.0
Engagement porteur APR - base 1 (phase I)	9.0
Engagement porteur APR - base 1 (phase II)	18.0
Engagement porteur APR - base 2	24.0
Engagement porteur APR - perfectionnement	6.0
Feux de cheminées	2.0

Types de cours	Nombre de jours
Formateur de conduite (théorie et pratique)	5.0
Formation conduite route ISC	4.0
Formation de base	20.0
Formation managériale FVSP	6.0
Formation OFSI - stage CFF Intervention (TES)	2.0
Formation Répondant SDIS Forcement	1.0
Formation routière - Théorie permis C1 (session I)	2.0
Formation routière - Théorie permis C1 (session II)	2.0
Formation routière - Théorie permis C1 (session III)	2.0
Formation routière - Théorie permis C1 (session IV)	2.0
Hydraulique - base	44.0
Hydraulique - Mousse et mouillant	2.0
Hydraulique - planification et engagement	4.0
Hydraulique - tonne-pompe	16.0
Installations techniques bâtiments	1.0
Intervenant Feux de Forêt niveau 2 (centre spécialisé)	16.0
Journée technique des Commandants	1.5
Journée technique des DPS	2.0
Journée technique des responsables matériel	1.0
JSP - Journée d'instruction Moniteurs et Cadets JSP	9.0
JSP - Formation Moniteur Simulateur JSP	2.0
JSP - Valorisation moniteurs - Module I	3.0
JSP - Valorisation moniteurs - Module II	3.0
JSP - Valorisation moniteurs - Module III	2.0
Maintien de l'ordre	12.0
Module mousse	3.0
Opérateur VPC	6.0
PCA ProSDIS	2.0
Pionnier/désincarcération - base	16.0
Pionnier/désincarcération - chef d'intervention	4.0
Préservation des preuves	4.0
Protection - missions de base ABC	3.0
Protection respiratoire - Chef de piste recyclage	3.0
Rapport administratif des commandants	2.0
Recyclage référents ProSDIS	1.5
Référent ProSDIS	2.0
Référent transmissions base	2.0
REGA	2.0
Répondant - thème formation cantonal	9.0
Secouriste recyclage IAS 2	1.0
Sécurité antichute	2.0
Sécurité antichute - Répondant de la formation antichute - Base	4.0
Séminaire « Interventions »	1.0
Soirée des responsables matériel	1.0
Véhicules à propulsion alternative	5.0
Ventilation - base	15.0
Ventilation opérationnelle	3.0
Total général	465.0



Rédigé par l'État-major du SDIS régional du Nord vaudois à Yverdon-les-Bains en avril 2026
Approuvé par le Comité de direction du SDIS régional du Nord vaudois en avril 2026

Impressum

© 2026 SDIS régional du Nord vaudois - F5/6
Icônes : Freepik, Delta-9
Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

Distribution électronique

Sous-officiers et sapeurs du SDIS
Secrétariat du SDIS
Partenaires du SDIS
Public (via Internet)

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal
Membres du Codir
Officiers du SDIS
Amis du SDIS
Archives du SDIS

SDIS régional du Nord vaudois
Rue de l'Arsenal 8
1400 Yverdon-les-Bains
T 024 423 65 95
info@sdisnv.ch





Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champagne



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-La Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand

*Notre passion
à votre service!*